

05 individus placés en détention provisoire
Saisie de plus de 109 kg de cocaïne à Oran

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7090 - JEUDI 23 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

En prévision du Ramadhan
**Les opérateurs tenus
à importer plus de 20.000
tonnes de viande rouge**

P04

**Enlevé par un groupe armé
dans la zone frontalière
algéro-malienne
Le ressortissant espagnol
libéré par l'Algérie et remis
aux autorités de son pays**



Poursuites judiciaires contre les bénéficiaires de l'ANSEJ
Ferme démenti de la CASNOS



Lire en page 03

P07
ORAN

«900 lits d'hospitalisation et 09 établissements hospitaliers en 02 ans»
**Oran, un pôle chirurgical médical
par excellence**

Solidarité, activités culturelles, religieuses et sportives
Intenses préparatifs pour le mois de Ramadhan

Chiens et chats errants
Une menace grandissante pour les habitants



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Nations Unies

Ahmed Attaf s'entretient avec le SG Antonio Guterres



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, mardi, des entretiens bilatéraux avec le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, en marge de sa présidence des réunions de haut niveau programmées dans le cadre de la présidence algérienne du Conseil de sécurité, a indiqué un communiqué du ministère. "La rencontre a permis de passer en revue les

efforts conjoints en faveur des principes de la Charte des Nations Unies et au service de la paix et du développement dans le monde, à la lumière des priorités de la présidence algérienne du Conseil de sécurité", précise la même source. Les deux parties ont également discuté de questions internationales et régionales d'actualité, notamment les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés au lendemain de l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu.

Pour renforcer la coopération policière

Le DGSN Ali Badaoui en visite de travail en Arabie saoudite



Le Directeur Général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, a effectué, à la tête d'une importante délégation composée de cadres supérieurs de la Sûreté nationale, une visite de travail en Arabie Saoudite, dans le cadre du renforcement de la coopération policière entre les deux pays, a indiqué, mardi, un communiqué de la DGSN. Lors de cette visite de trois jours (19-21 janvier), "le DGSN a examiné avec son homologue, le directeur de la sécurité publique au Royaume d'Arabie Saoudite, le Lieutenant-général Mohammed bin Abdullah Al-Bassami, les moyens de renforcer et de développer les mécanismes de coopération dans le domaine policier, au mieux des intérêts communs des deux pays et en vue de la hisser au niveau des

relations fraternelles privilégiées, et ce en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Arabie saoudite, et de cadres des polices des deux pays, précise le communiqué. Cette visite a permis "à la délégation algérienne de se rendre dans nombre de structures policières opérationnelles, telles que le département de la technologie et de l'intelligence artificielle, doté de systèmes de sécurité intelligents de pointe utilisés pour gérer et fluidifier le trafic routier, et interpellé les contrevenants". La délégation de la DGSN a également visité le siège de la Direction générale de la Police scientifique, où elle a reçu des explications sur les missions de ses départements, ainsi que sur les équipements utilisés dans les enquêtes criminelles.

Incendie dans une station de ski à Bolu

Le président de la République présente ses condoléances à son homologue turc



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, mardi, ses sincères condoléances à son frère le président turc, M. Recep Tayyip Erdogan, suite à l'incendie survenu dans une station de ski dans la province de Bolu ayant fait plusieurs morts et blessés. "Suite à l'incendie qui s'est déclaré, le 21 janvier 2025, dans une station de ski dans la province de Bolu, dans le nord-ouest de la Turquie, faisant plusieurs morts

et blessés, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, adresse à son frère le président turc, M. Recep Tayyip Erdogan, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple turc frère, ses sincères condoléances, et assure les familles des victimes de sa compassion et de sa solidarité, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder aux défunts Sa sainte miséricorde et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés", lit-on dans le message de condoléances.

South2 Corridor

Hachichi à Rome au Forum d'affaires des pays concernés par le projet



Le Président directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a pris part, mardi à Rome (Italie), à un Forum d'affaires réunissant des sociétés des pays participant au projet South2 Corridor, a rapporté un communiqué du groupe. Ce Forum a été organisé en marge des travaux de la première réunion ministérielle des ministres de l'Energie concernés par le projet South2 Corridor (Algérie, Tunisie, Italie, Allemagne et Autriche), auxquels a pris part M. Hachichi au sein d'une délégation de haut niveau conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed

Arkab, précise le communiqué. La rencontre a été marquée par la participation de plusieurs sociétés des pays participant à ce projet, dont les groupes nationaux Sonatrach et Sonelgaz, VNG (Allemagne), SNAM (Italie), SEA CORRIDOR (partenariat ENI-SNAM) et VERBUND Green Hydrogen (Autriche). Ce Forum vise à "élaborer une feuille de route définissant les étapes futures pour la mise en œuvre du projet ambitieux South2 Corridor", ajoute la même source, rappelant qu'il fait suite à la signature, le 14 octobre 2024 à Oran, d'un mémorandum d'entente entre Sonelgaz, Sonatrach et ces sociétés pour le développement du projet.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Poursuites judiciaires contre les bénéficiaires de l'ANSEJ

Ferme démenti de la CASNOS

Par B.Kamel

Si dans une étude, le ministère de tutelle avait déjà mis en lumière les difficultés rencontrées par les jeunes porteurs de projets ANSEJ, telles le manque d'information sur les financements possibles, des difficultés d'ordre de gestion administrative et le problème de commercialisation de leurs produits, il n'en demeure pas moins que l'hypothèse du lancement de poursuites contre les bénéficiaires reconnus défaillants, du dispositif ANSEJ, n'a jamais été à l'ordre du jour de manière officielle. L'étude en question montrait que 79% des porteurs de projet méconnaissaient les mécanismes de financement mis en place par l'Etat ou les banques spécialisées et 70% d'entre eux avaient du mal à commercialiser leurs produits mais on n'y a rarement abordé la question de poursuites, au motif que les entrepreneurs entre autres avaient plutôt besoin de suivre des programmes de perfectionnement dans des incubateurs universitaires. Alors, ces bénéficiaires de dispositif ANSEJ seront-ils réellement poursuivis? Jusqu'à preuve du contraire, l'information sur de soi-disant poursuites menées contre ces derniers, n'a pas été communiquée officiellement, à part, peut-être, que les rumeurs parues sur les réseaux sociaux aient laissé perplexes et quelque peu méditatifs sur leur sort, certains bénéficiaires de projets qui pourraient se reconnaître comme

n'ayant pas honoré leurs engagements. Les réactions officielles à ces rumeurs n'ont d'ailleurs pas tardé. L'une d'elles a émané de la Caisse Nationale d'Assurance Sociale des Non Salariés (CASNOS) qui a fermement démenti, ce mardi, les rumeurs circulant sur les réseaux sociaux, notamment TikTok et selon lesquelles la Caisse entamerait des poursuites judiciaires à l'encontre des bénéficiaires du dispositif ANSEJ (L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes), a ainsi rapporté le site «Algérie 360». Le communiqué officiel de la CASNOS ne laisse pas d'équivoque. La Caisse a en effet qualifié ces informations de «fausses». Elle a appelé également la population à la plus grande prudence face aux rumeurs diffusées par des sources non fiables. La CASNOS insiste sur son engagement à fournir aux assurés toutes les informations nécessaires via ses canaux de communication officiels. Cette sortie de la Caisse intervient au moment où les rumeurs sur de possibles poursuites judiciaires contre des détenteurs de projets avaient déclenché de vives appréhensions chez les bénéficiaires de l'ANSEJ et par la même, engendré une panique indescriptible chez ces derniers. Cependant si ces rumeurs semblent dénuées de tout fondement juridique officialisé par les canaux ou institutions habilités, les spécialistes n'en lèvent en rien les difficultés auxquelles peut être confronté, à tout moment, un bénéficiaire de projet AN-

SEJ. Yacine El-Mahdi Oualid, (alors ministre de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises), avait reconnu, lors d'une journée d'information organisée par son ministère sur le financement des projets innovants, l'échec relatif du dispositif ANSEJ. Cet événement visait à sensibiliser les porteurs de projets, particulièrement les nouveaux diplômés universitaires, aux différentes sources de financement disponibles. Plus de 200 porteurs de projets étaient présents physiquement, tandis que 400 autres ont participé par visioconférence. L'étude menée par le ministère a mis en évidence plusieurs difficultés rencontrées par les porteurs de projets ANSEJ: un manque d'information sur les financements disponibles, des difficultés en gestion administrative et, surtout, des problèmes de commercialisation de leurs produits. 79% des porteurs de projets innovants méconnaissent les procédures de financement et 70% d'entre eux font face à des difficultés de commercialisation. Face à ces constats, le ministre a annoncé plusieurs mesures pour accompagner au mieux les entrepreneurs notamment la révision des programmes de formation dans les incubateurs universitaires et le lancement d'un fonds de financement des startups pionnières en Afrique. Ces initiatives visent à répondre aux besoins réels des porteurs de projets et à améliorer le taux de réussite des entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les cours particuliers entre pour et contre

Un débat houleux est alimenté, depuis en viron deux mois, par la question des cours particuliers. Une grande frange d'Algériens, notamment des professionnels de l'Ecole algérienne, s'était opposée de façon acharnée contre les cours particuliers qui sont dispensés par d'autres professionnels pédagogiques. Sur les réseaux sociaux, un nombre important de citoyens avait pris part à ce débat... Ils sont également divisés en «pour et contre». L'autorité de tutelle voit autrement les choses et même, pourrais-je dire, d'une façon plus perspicace. La question a été, il n'y a pas longtemps, bien traitée par le ministre de l'Education nationale, lors d'une intervention à l'APN, devant les députés de la Nation. Le ministre, rappelle-t-on, avait disséqué la question, en affirmant que les cours particuliers pourraient être bénéfiques, pour l'enseignant comme pour l'élève. Ainsi, ils pourraient être, par la même occasion extrêmement, morbides et diamétralement opposés au système pédagogique prôné par l'Ecole algérienne. Donc, la question varie selon les cas et les situations, voire, selon la qualité de l'impact sur les niveaux de l'élève et l'instituteur. La psychologie de l'éducation avait prouvé l'existence d'élèves ou plutôt d'une catégorie d'élèves qui ne peuvent mettre à niveau leurs degrés d'assimilation pédagogique qu'en faisant recours aux cours particuliers et aux profs spéciaux à domicile. Seulement, devrais-je rappeler, dans l'ordre de ces idées, qu'une situation de chaos règne de façon très négative dans le secteur des cours particuliers. L'intervention des autorités afin d'y mettre un peu d'ordre, demeure impérative et le plus vite possible sera meilleur. Ce qui avait tâché cette noble mission, c'est le désordre qui y règne au point où le gain facile est devenu le but ultime de cette activité. Ayons confiance dans les autorités de la tutelle. Ils sauront comment débarrasser cette activité pédagogique de ses aspects fourbes et mercantiles. Il ne sera pas sage de la répugner en bloc. C'est un moyen au service de l'Ecole algérienne à condition qu'il soit dans la visée du collimateur du ministère de l'Education et ses services locaux. Il faudrait organiser cette activité, en la soumettant aux lois et aux règlements de l'autorité de tutelle, en tant qu'activité de sous-traitance. Les problèmes de l'Ecole algérienne ne cessent de s'agrandir et se compliquer avec le temps. Les problèmes non résolus depuis longtemps et laissés pour compte, auraient enfanté d'autres problèmes. Cela serait-il rattaché à l'incompétence des responsables ou bien à la complexité des problèmes. L'Algérie est un pays riche -très riche même- il a tous les moyens, matériel et humain, en vue de surmonter les graves crises.

Nouvelle loi sur la gestion des déchets

Redéfinir la notion des déchets en matière première à valoriser

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a affirmé, lundi à Alger, que le texte de la nouvelle loi relative à la gestion des déchets consacrait le principe de responsabilité élargie du producteur, permettant ainsi de redéfinir la notion de déchet, qui ne doit plus être considéré seulement comme un problème à éliminer, mais comme une matière première à valoriser et une ressource économique essentielle pour l'industrie manufacturière. La ministre répondait aux préoccupations des membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Kaouter Krikou, et consacré au débat du texte de loi modifiant et complétant la loi no 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. A cette occasion, Mme Djilali a précisé que la stratégie nationale de la gestion intégrée des déchets, établie dans le texte de la nouvelle loi, permettrait de mettre en place des plans d'action visant à réaliser les objectifs dans les délais fixés. Elle a souligné, à ce propos, que le nouveau texte consacre le principe de responsabilité élargie, en redéfinissant la notion de déchet, qui ne doit plus être considéré comme un problème à éliminer, mais com-

me une matière première à valoriser et une ressource économique qui contribue à la relance de l'industrie manufacturière, en recourant à l'organisation écologique et à l'éco-conception. La ministre a rappelé, dans ce sens, les incitations offertes par l'Etat pour développer les activités de collecte, de transport, de valorisation et d'élimination des déchets, outre celles prévues dans les lois de finances, notamment les mesures du décret exécutif qui accorde des exonérations fiscales pendant cinq ans aux entreprises spécialisées dans la collecte des déchets ménagers. Elle a également salué la nouvelle loi sur l'investissement permettant de réaliser des projets prometteurs dans le domaine du traitement des déchets à travers les différentes wilayas. Concernant les textes d'application de la nouvelle loi, la ministre a rassuré que leur promulgation interviendra après l'adoption du texte, ce qui garantira une mise en œuvre optimale des nouvelles mesures. Dans son rapport préliminaire sur le texte de loi, la commission des équipements et du développement local du Conseil de la nation a souligné que la loi renforcera le système législatif et réglementaire en vigueur, et permettra ainsi une transition vers une économie circulaire et la mise en place de mécanismes de financement appropriés. Elle a salué l'initiative du Gou-

vernement de modifier et compléter la loi, qui est une concrétisation des engagements du président de la République et une réponse aux objectifs de développement durable, d'une part, et une mise en conformité avec le nouveau modèle économique adopté par le pays, basé sur les principes de l'économie circulaire, d'autre part. Le texte de la nouvelle loi sur la gestion des déchets sera soumis jeudi à l'adoption lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, et ce après avoir été adopté par les membres de l'Assemblée populaire nationale.

Enlevé par un groupe armé dans la zone frontalière algéro-malienne Le ressortissant espagnol libéré par l'Algérie et remis aux autorités de son pays

Algérie a remis mercredi au siège du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, le ressortissant espagnol libéré Navaro Canada Joaquim, qui avait été enlevé mi-janvier dans la zone frontalière algéro-malienne, aux autorités de son pays. Le secrétaire général du ministère, M. Lounès Magrama, a supervisé l'opération de remise du ressortissant espagnol à l'ambassadeur de son pays en Algérie, M. Fernando Moran Calvo-Sotelo. Pour rappel, les services de sécurité de l'Armée nationale, ont précédé mardi à la réception du ressortissant espagnol qui se trouve "en bonne santé", avait indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. Ce dernier effectuait une visite touristique et avait été enlevé le 14 janvier 2025 dans la zone frontalière algéro-malienne, en sixième Région Militaire, par un groupe armé composé de 05 individus", ajoute la même source. Le ressortissant espagnol a été transféré de l'aéroport de Tin Zaouatine en sixième Région Militaire vers la Base Militaire de Boufarik (1 RM) à bord d'un avion spécial. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté ses remerciements aux services de sécurité et aux cadres du ministère de la Défense nationale, pour avoir fait preuve d'efficacité et de discrétion lors de l'opération de libération du ressortissant espagnol enlevé, Gilbert Navarro.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Les prix du gaz vont exploser !

En 2024, la consommation mondiale de gaz naturel a atteint un niveau record, avec une hausse de 115 milliards de mètres cubes (+2,8 %) par rapport à 2023, selon l'Agence internationale de l'énergie «AIE». Ce pic résulte principalement de la substitution du pétrole dans les secteurs du transport et de l'électricité ainsi que de la demande croissante en Asie, qui alimente ses industries et modernise son réseau énergétique. En 2025, cette tendance devrait persister, renforçant la pression sur un marché déjà tendu. L'Asie, moteur central de cette croissance, intensifie la compétition pour le gaz naturel liquéfié, prisé pour sa flexibilité. Cette situation, couplée à des tensions géopolitiques, entraîne une volatilité accrue des prix, touchant les marchés asiatiques et européens. La viabilité du marché gazier face à cette pression croissante reste incertaine. Le gaz « continue de remplacer le pétrole et les produits pétroliers dans divers secteurs », tels que le transport routier longue distance et le secteur de la production électrique. La combustion du gaz entraîne moins de rejets de CO2 que celles du charbon et du pétrole. Malgré une demande mondiale croissante, l'offre de gaz reste incertaine en 2025. L'arrêt du transit de gaz russe via l'Ukraine constitue un défi majeur, bien que l'Union européenne ait diversifié ses approvisionnements, notamment grâce au GNL. Les États-Unis restent le principal fournisseur de GNL pour l'Europe, malgré une baisse de la demande de 18 % en 2024. Parallèlement, la Russie a augmenté ses exportations de GNL vers l'Europe via le méga-champ Yamal LNG, dont 85 % sont destinées à la France, l'Espagne et la Belgique. Cette situation exacerbe la concurrence entre l'Europe et l'Asie pour le GNL, tandis que les capacités de production mondiales peinent à répondre à la demande. En conséquence, une forte volatilité des prix est attendue, amplifiée par les risques climatiques ou des tensions géopolitiques accrues.

Ramadhan 2025

Abondance de produits agricoles grâce à une planification proactive

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé mardi à Alger que le prochain Ramadhan, prévu en mars, sera marqué par une abondance de produits agricoles grâce à une planification proactive englobant la production, le stockage et l'importation. M. Cherfa s'exprimait lors d'une réunion de coordination tenue conjointement avec le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zetouni, consacrée aux préparatifs du Ramadhan. Il a souligné que les préparatifs ont été entamés plusieurs mois à l'avance, mobilisant tous les moyens et services du secteur agricole ainsi que les entreprises sous tutelle. "Cette démarche s'appuie sur une planification qui inclut la production locale, le stockage stratégique et, si nécessaire, l'importation de produits spécifiques tels que la viande rouge", a-t-il précisé. Dans ce cadre, le ministre a assuré que les stocks de céréales (blé dur et blé tendre) disponibles dans les structures de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) permettent de répondre aux besoins nationaux et de fournir régulièrement les semouleries et minoteries. Les quotas de blé attribués aux minoteries privées ont d'ailleurs été augmentés de 20 % pour répondre à la demande accrue, a-t-il assuré. Concernant les légumes secs, M. Cherfa a précisé que les stocks détenus par l'OAIC sont suffisants et renouvelés périodiquement, garantissant ainsi un approvisionnement continu. Le ministre a également annoncé l'ouverture de 600 points de vente directe affiliés à l'OAIC à travers le pays durant le mois de Ramadhan.

En prévision du Ramadhan

Les opérateurs tenus à importer plus de 20.000 tonnes viandes rouges

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a indiqué mardi à Alger, que les importateurs étaient astreints à importer plus de 20.000 tonnes de viande rouge en mars prochain, coïncidant avec le mois de Ramadhan, pour garantir la mise en œuvre du programme d'importation convenu et répondre, ainsi, à la demande sur cet aliment dont la consommation augmente pendant le mois sacré. M. Zitouni s'exprimait lors d'une rencontre qu'il a coprésidée avec le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, consacrée à l'examen des mesures prises en prévision du mois de Ramadhan 2025, en présence de représentants des ministères de l'Intérieur et des Transports, du président de la Chambre nationale de l'agriculture, du secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens, de cadres des ministères du Commerce et de l'Agriculture, et de diverses instances relevant de ces secteurs. Le ministre a expliqué que son département avait "astreint" les importateurs de viande rouge à respecter leurs engagements d'importation des quantités fixées au cours du premier

trimestre 2025, y compris le mois de mars qui coïncidera avec le mois de Ramadhan cette année, conformément aux conclusions de la réunion tenue le 7 janvier dernier. Dans ce contexte, les importateurs de viande rouge ont été tenus "d'importer 12.356 tonnes en janvier, 18.165 tonnes en février et 20.050 tonnes en mars" (chiffres représentant les licences d'importation), afin de garantir la mise en œuvre du programme d'importation de 13.000 tonnes de viande rouge pendant le mois de jeûne, selon le ministre. En outre, le ministère a pris une batterie de mesures pour garantir la disponibilité de divers produits, notamment de large consommation, pendant le mois de Ramadhan. A ce propos, le ministre a indiqué le gel du programme d'arrêts techniques de toutes les unités industrielles et de transformation des produits alimentaires, au cours du premier trimestre 2025, afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement du marché durant la période précédant le mois sacré. Les marchés de gros des légumes et fruits, y compris la Société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros), poursuit-il, ont été astreints à travailler les weekends et le jour d'Aïd El fitr.

Aussi, les organisations professionnelles et les représentants des filières de production et des grossistes en fruits et légumes seront associés aux programmes des préparatifs relatifs à l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan, en sus de la programmation de marchés de proximité dans toutes les daïras en vue de permettre aux producteurs et aux agriculteurs de proposer directement leurs produits aux consommateurs. Des points de vente permanents seront ouverts au niveau des wilayas du Sud au profit des office et des établissements du secteurs de l'Agriculture, lesquels bénéficieront de l'indemnisation des frais de transports des marchés de Magros qui seront mis à leurs dispositions. Les directeurs du commerce, ajoute M. Zitouni, devaient coordonner efficacement avec leurs homologues du secteur de l'agriculture pour assurer un encadrement conjoint des opérations de déchargement progressif des stocks de produits agricoles détenus par les particuliers en dehors du système de régulation, tout en autorisant les ventes promotionnelles et les soldes concernant les produits de large consommation pendant le Ramadhan.

Importateurs de produits alimentaires

Prise en charge de toutes les demandes d'autorisations de domiciliation bancaire

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a annoncé, mardi à Alger, la prise en charge de toutes les demandes d'autorisations de domiciliation bancaire au profit des importateurs de bananes, de fruits secs et séchés, d'épices, de levure, de thé et de café vert destinés à la vente en l'état, dans le cadre des préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan.

L'annonce est intervenue lors des travaux d'une rencontre conjointe consacrée au débat des dispositions prises dans le cadre des préparatifs pour le mois de Ramadhan, coprésidée par M. Zitouni et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, en présence

des différents organes sous tutelle des deux secteurs, ainsi que de représentants des ministères de l'Intérieur et des Transports. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour "satisfaire toutes les demandes d'autorisations de domiciliation bancaire au profit des importateurs de banane, de fruits secs et séchés, d'épices, de levure, de thé et de café vert destinés à la vente en l'état, l'objectif étant de les importer dans les délais et d'assurer le suivi des opérations par les services de contrôle", a souligné le ministre. Le ministre a affirmé, en outre, que le traitement des dossiers d'importation par les inspections frontalières sera "rapide" en vue de réduire la durée de dédouanement des conteneurs et de

faciliter la mise des produits importés sur le marché "en un temps record". Le ministre a souligné que des équipes conjointes intensifieront leurs contrôles au niveau des chambres froides et des entrepôts de produits agricoles stockés, qu'ils relèvent ou non du système officiel de régulation, ajoutant que ces contrôles viseront également à encadrer les opérations de déstockage des réserves de pommes et de bananes. Il a également indiqué qu'un suivi quotidien des opérations de broyage du blé dur destiné à la production de semoule sera effectué, après le maintien du quota supplémentaire estimé à 20% des capacités de production, précisant que la distribution sera contrôlée au niveau des wilayas.

Bourse d'Alger

Nouvelles dispositions pour la numérisation des transactions

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, lundi, de nouvelles dispositions de passation des ordres de bourse qui incluent notamment des supports électroniques et téléphoniques, invitant les intermédiaires des opérations de bourse (IOB) à se conformer à ces nouvelles modalités dans un délai de 6 mois. "Dans le cadre de la poursuite de ses efforts pour dynamiser le marché financier algérien et en réponse à la forte dynamique de digitalisation des services financiers que connaît le pays, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) annonce la publication de l'instruction COSOB N° 10-24 du 31 décembre 2024, por-

tant sur les modalités de passation des ordres de bourse", a indiqué, dans un communiqué, l'autorité de régulation. Cette instruction précise "les dispositions de l'article 21 du règlement COSOB N° 15- 01 du 15 avril 2015 relatif aux conditions d'agrément, aux obligations et au contrôle des intermédiaires en opérations de bourse (IOB)", ajoute la COSOB, soulignant que cette instruction "s'inscrit pleinement dans les efforts visant à améliorer la transparence, l'efficacité et la sécurité des transactions boursières dans un environnement de plus en plus numérisé". Cette instruction introduit des "modalités de passation des ordres de bourse qui incluent notamment des supports électroniques et téléphoniques notamment les

plateformes de passation et de suivi des ordres de bourse", a-t-on expliqué. Elle vise également "à garantir une gestion plus souple, plus sécurisée et plus accessible des transactions boursières pour les investisseurs, en particulier à travers des dispositifs numériques", a fait savoir le communiqué. Dans ce cadre, la COSOB a invité les intermédiaires des opérations de bourse agréés à se conformer aux dispositions de cette nouvelle instruction dans un délai de 6 mois, assurant que "ce processus constitue une avancée importante dans la stratégie de modernisation du marché financier et s'inscrit dans la continuité de l'adaptation du cadre réglementaire afin de permettre la numérisation des services financier".

Cours particuliers

Entre réalités et vides juridiques

Par Nadira FOUAD

La présidente de la Fédération nationale des parents d'élèves, Mme Djamila Khiaïr, a dénoncé énergiquement, après l'avalanche de critiques acerbes contre les ministères de l'Éducation et du Commerce, sur l'impérative urgence de l'arrêt des cours de rattrapage pour les élèves de différents cycles, même ceux du primaire. En effet, la Fédération propose à la tutelle et pour parer au vide juridique, l'ouverture des établissements scolaires après leurs fermetures, la journée après les cours ou les samedis ou mardis après-midi pour permettre aux enseignants qualifiés de donner des cours de soutien. La Fédération propose en outre que ces établissements soient gérés par des responsables administratifs en place, en concertation avec la Fédération nationale de parents d'élèves pour la fixation des prix des cours fixés pour les élèves désireux s'inscrire à ces cours de rattrapage ou carrément les cours particuliers. L'annulation des cours particuliers est devenue, hélas, une pratique courante dans les annales du secteur de l'éducation, en proie aux débrayages et aux années blanches et qui a suscité de l'indignation et du refus catégorique par les enseignants d'abord, les élèves et les parents d'élèves. Mme Djamila Khiaïr, dans son communiqué qu'elle nous a transmis, a dénoncé les appels à la grève et aux débrayages lancés via les réseaux sociaux par des parties hostiles, pour manipuler les élèves. Selon elle, la décision de mettre un cadre juridique à cette ancienne pratique est dictée par l'impératif de rendre à l'École Algérienne, son statut et son plein pouvoir, loin des intrus mus par le gain facile, lit-on sur ce communiqué. En effet et dans cet avis qui

nous a été transmis, Mme Djamila Khiaïr, présidente de la Fédération nationale des Associations de parents d'élèves, a énuméré les paramètres d'un arrêt de cette activité. Elle déplore cette tradition ancrée dans les annales du système éducatif, depuis une vingtaine d'années, suite à la prise d'otage de ce secteur par les différents syndicats autonomes. Pour la Fédération, ces cours se tiennent dans des endroits peu propices, en parfaite violation des lois en vigueur et ne répondent nullement aux normes et à cela, s'ajoutent la surcharge et l'exiguïté des lieux et surtout l'absence de conditions sanitaires pour les élèves. Le ministre de l'Éducation est resté ferme car, selon lui, "les recours en masse aux cours particuliers renseignent sur un mal au sein de l'école algérienne. La progression de ce «fléau» met en avant des lacunes dans l'enseignement distillé en classe", dit-il devant les élus, lors des questions-réponses. Par rapport au cadre juridique mais surtout au vide juridique, régissant cette activité des cours particuliers aux élèves de différents cycles, le ministère du Commerce vient de mettre un terme à ces dérapages. Le ministre du Commerce réitère la position de son Département. "Nous ne sommes pas contre les cours particuliers mais les établissements qui proposent ces cours, doivent en informer les services compétents et obtenir un code d'activité". Cependant, M. Tayeb Zitouni a précisé que "l'exercice d'une activité non déclarée est contraire à la loi". «Nous avons instruit ces établissements à se conformer à ce que stipule leur registre du commerce et à ce que prévoit la loi dans ce sens», précise-t-il. L'objectif de son Département n'est nullement d'interdire les cours particuliers, mais plutôt de s'assurer que

toutes les activités des écoles soient conformes à la réglementation. Il poursuit concernant cette problématique qui a soulevé un tollé chez les élèves que «Nous avons pour prérogatives de contrôler ces entités et le contrôle de ces écoles privées qui enseignent les langues étrangères et visons à les maintenir dans un cadre légal». La Direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce intérieur vient d'exhorter les établissements d'enseignement de langues inscrits au registre du commerce sous le code 014-607 de se conformer strictement aux activités qui leur sont définies et de se limiter exclusivement à ces dernières. La Direction rappelle que «dans le cadre de la régulation des activités économiques et commerciales et pour garantir le respect des activités commerciales définies à chaque entreprise, toutes les écoles de langues inscrites au registre du commerce sont tenues de se conformer à l'activité définie dans leur registre du commerce, relative aux cours de langues, en s'y limitant exclusivement», note l'instruction des services de la répression des fraudes au ministère du Commerce. M. Tayeb Zitouni, ministre du Commerce, connaît très bien cette problématique et il vient d'ordonner aux établissements «au strict respect des activités inscrites dans leurs registres du commerce». Pour le ministère, cette action vise à contrôler les conditions que «chaque entreprise doit remplir». Néanmoins, cette note a suscité de l'incompréhension chez les parents et une avalanche de critiques via la toile et les réseaux sociaux. Cette activité doit être ajoutée au registre du commerce et doit être déclarée pour être dans un cadre légal». Il y a lieu de rappeler que le phénomène des cours particuliers a pris, ces dernières années, des proportions alarmantes d'où l'urgence d'y remédier surtout que certains ménages algériens sont dans l'incapacité de puiser dans leurs poches pour offrir des cours à leurs progénitures. Après le lycée et le collège, ce fléau s'est propagé pour atteindre, toute honte bue, le secteur primaire où des enfants de bas âge encore frais et innocents, tous fiers de rejoindre les bancs de l'école, sont manipulés pour recevoir des cours de soutien.

Prix international de récitation du Coran

20 candidats en lice pour 20ème édition

Ils sont 20 candidats en lice pour le prix international de récitation du Coran. 46 pays du monde arabo-musulman ont participé à la phase éliminatoire de cette édition. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a inauguré, mardi à Alger, la 20ème édition du Concours international du prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Lors de son discours d'ouverture au Cercle national de l'Armée (CNA) de Beni Messous, en présence de membres du Gouvernement et de représentants d'institutions nationales, Belmehdi a souligné que ce concours se déroule en mois de Rajab, en célébration de la nuit bénie d'Al Isra et Al Miiraj, et coïncide avec les festivités marquant le 70e anniversaire du début de la glorieuse Révolution de libération. Ce concours incarne «l'Algérie victorieuse qui progresse avec assurance vers la construction d'un État de droit, d'institutions et de liberté, en restant fidèle au serment fait aux Chouhada» qui ont sacrifié tant pour libérer notre pays du colonialisme, a-t-il déclaré. Belmehdi a

également précisé que «l'organisation de diverses manifestations religieuses sous le haut patronage du président de la République témoigne de son engagement à promouvoir les préceptes de l'Islam et l'enseignement coranique, dans le cadre du référent religieux national et de la préservation des éléments de l'identité nationale». En évoquant les éditions précédentes, le ministre a rappelé que celles-ci avaient vu la participation de près de 900 récitants du Saint Coran, ainsi que des oulémas représentant plus de 30 pays frères et amis au sein du jury. Il a également mentionné qu'en 2022, l'Algérie avait remporté «les premières places dans 9 concours coraniques internationaux, dont la 1ère place dans 3 concours, la 2e dans 3 autres et la 3ème place dans trois autres». Cette édition se déroulera jusqu'au 26 janvier et sera clôturée par une cérémonie de distinction des lauréats, en parallèle avec la célébration de la nuit d'Al Isra et Al Miiraj. 46 pays du monde arabo-musulman ont participé à la phase éliminatoire de cette édition, où 20 candidats et candidates se sont qualifiés pour la phase finale.

05 individus placés en détention provisoire
Saisie de plus de 109 kg de cocaïne à Oran

Cinq individus, impliqués dans une affaire de saisie de plus de 109 kg de cocaïne à Oran, ont été placés en détention provisoire, a indiqué mardi un communiqué du procureur de la République près le tribunal du pôle pénal spécialisé d'Oran. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal du pôle pénal spécialisé d'Oran informe que dans le cadre de la lutte contre les crimes de drogues, de psychotropes et de blanchiment de leurs revenus, le Service régional de lutte contre le crime organisé (ouest), relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a procédé le 13 janvier 2025 à la saisie d'une quantité de drogue dure (cocaïne) de 109 kg et 896 g, ainsi qu'une somme de 116.666.000 Da qui se trouvaient dans le véhicule et le domicile (Oran) d'un des suspects, outre six véhicules de différentes marques", précise le communiqué. L'enquête préliminaire a permis l'arrestation de cinq individus, qui ont été présentés le 21 janvier 2025 et déférés devant le juge d'instruction pour importation, possession, stockage et acquisition de drogues pour leur mise en vente dans le cadre d'une bande criminelle organisée, outre la contrebande et le blanchiment d'argent". Après avoir auditionné les mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut la même source.

Environnement et développement durable

L'Université d'Alger 1 signe 03 conventions avec des établissements pionniers

L'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda a procédé, mardi, à la signature de trois (3) conventions avec des établissements pionniers dans le domaine de l'environnement et du développement durable, conformément à la vision de l'Etat algérien visant à transformer les universités en plateformes d'innovation et d'entrepreneuriat, a indiqué un communiqué de l'Université. Ces conventions ont été signées avec la société de gestion des déchets spéciaux et dangereux Remedia, l'Agence nationale des déchets (AND) et l'Association algérienne pour le patrimoine, l'environnement et le développement humain, précise le communiqué. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de "la stratégie de l'université visant à renforcer le partenariat avec les secteurs économique et social, conformément à la vision de l'Etat visant à transformer les universités en plateformes d'innovation et d'entrepreneuriat", ajoute la même source. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de signature, le recteur de l'Université d'Alger 1, Fares Mokhtari, a souligné "l'importance stratégique" de ces partenariats pour "transformer l'université en levier du développement socioéconomique".

Services de police de Relizane

Découverte d'un atelier clandestin de fabrication de métaux précieux

Les services de police de Relizane ont découvert un atelier clandestin de fabrication et de raffinage de métaux précieux, avec la saisie de près de 3 kg de métal jaune (or), a indiqué, ce lundi, la direction de la Sûreté de wilaya. La cellule de communication et des relations publiques a précisé que l'opération a été menée par la brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire de la wilaya, suite à des informations faisant état de l'existence d'un atelier clandestin pour la fabrication de métaux précieux, échappant à tout contrôle, ainsi qu'un domicile servant au stockage des bijoux prêts à la vente. Après des investigations approfondies et l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane, l'atelier et le domicile ont été perquisitionnés, avec l'arrestation de trois personnes et la saisie de près de 3 kg d'or, ainsi qu'une somme d'argent dépassant les 7 millions de dinars. L'opération a également permis la saisie d'équipements et d'outils utilisés dans le raffinage des métaux précieux, notamment une pompe à air, deux bouteilles de gaz butane, une machine de tournage manuelle, une bouteille d'oxygène pour le soudage, deux machines de formage des métaux, une machine manuelle de coupe des métaux et un four pour leur fusion, ainsi que des matériaux et poudres utilisés dans la fabrication et le raffinage des métaux précieux.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE TLEMCCEN
 DAIRA DE BAB EL ASSA
 COMMUNE DE BAB EL ASSA
 NIF :098413185108820

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux articles 65-73 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou el Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le service contractant de la commune de BAB EL ASSA informe toute les soumissionnaires ou candidat participons a l'appel d'offres ouvert N°02/2024

Fourniture aux cantines scolaire des produits alimentaires pour l'année 2025
 L'attribution provisoire des marchés comme suit :

LOT	Le Concessionnaire	Montant minimal (DA)	Montant maximal (DA)	NIF	DELAI	La note technique	Observation
Lot n°1 Alimentation général	Arbaoui Fouad	2 876 920.00	4 821 660.00	181130900178198	Tous les jours de la restauration scolaire de l'année 2025	50/100	Offre unique et techniquement qualité
Lot n°2 Fruit et légumes		3 015 015.00	4 648 450.00			50/100	
Lot n°4 Pain nature		272 700.00	454 500.00			50/100	
Lot n°3 Viande rouge blanche et œufs	Issani Abdelhak	9 053 640.00	15 089 400.00	173130700738105	Tous les jours de la restauration scolaire de l'année 2025	50/100	Offre unique et techniquement qualité

Le service contractant invite les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire des marchés pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le soumissionnaire qui constats l'attribution provisoire d'un marché peut introduire un recours, auprès de la commission communale des marchés dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de marché.

Si le dixième jour coïncide avec un férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Président de l'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Ministère des Travaux Publics, des Infrastructures de Base
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS WILAYA DE SAIDA
 Numéro d'identification fiscale (NIF) : 40801500020074

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
 N° 02 / 2025

La Direction des travaux publics de la wilaya de SAIDA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales :

- RENFORCEMENT DE LA RN 92 DU PK 95+000 AU 107+000 SUR 12 KM (2 X 2 Voies) -
- Lot 01: Renforcement de la RN 92 du PK 95+000 au PK 99+000 sur 04 km (2 X 2 Voies) .
- Lot 02: Renforcement de la RN 92 du PK 99+000 au PK 103+000 sur 04 km (2 X 2 Voies) .
- Lot 03: Renforcement de la RN 92 du PK 103+000 au PK 107+000 sur 04 km (2 X 2 Voies) .

- Capacités Professionnelles : Ayant Le certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité, activité principale Travaux Publics, catégorie SIX (06) ou plus.
- Capacités Techniques : - Ayant réalisé au minimum durant les Cinq dernières années (à partir de la réception définitive), un projet de route nationale réceptionné définitivement ≥ 03 KMS ou 10 000 T d'enrobé justifiés par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage (joint le PV de réception définitive).
- Ayant la possession d'un poste d'enrobage justifiée par carte grise ou facture d'achat au nom de l'entreprise et joindre le PV de constat d'huissier de justice (délivré durant l'année en cours).
- la station d'enrobage doit être justifiée par la décision d'exploitation de la station d'enrobage pour protection l'environnement délivrée par Monsieur le Wali.
- Toute station d'enrobés située une distance de plus de 70 Km du centre du projet en question, ne peut être prise en considération (Le soumissionnaire devra préciser la localisation exacte de la station).
- le soumissionnaire doit avoir un (01) technicien ou plus en topographie .

Capacités Financières : Justifiant d'un chiffre d'affaire moyen durant les exercices 2021-2022-2023 minimum de 50.000.000,00 DA.

1. Le dossier de candidature : qui comporte ce qui suit :

- La déclaration de candidature dûment renseigné et visé par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité dûment renseigné et visé par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités du soumissionnaire :

A/ Capacités professionnelles :

- Le certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie 06 ou plus. Activité principale Travaux publics.
- Le certificat de qualification doit être valide, l'entreprise est tenue de prendre l'ensemble des dispositions pour que la durée de validité du certificat de qualification et de qualification couvre le délai de réalisation proposé et de procéder à son renouvellement 06 mois avant son expiration conformément au décret exécutif N°14-139 en date du 20 avril 2014.
- B/ Capacités techniques : Moyens humains (attestation d'affiliation CNAS à l'appui pour les cadres + CV de ces cadres seront présentés suivant le modèle présenté dans le même état II en annexe) et matériels (copie des cartes grises au nom du soumissionnaire pour les matériels roulant + police d'assurance + contrôle technique et factures d'achats pour les autres matériels) et références professionnelles (attestations de bonnes exécution visé par des maîtres d'ouvrages à l'appui, avec l'indication des dates de réception définitive et la coïncidence ≥ 03 kms ou 10 000 T d'enrobé, délivrés par les maîtres d'ouvrages).
- C/ Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans positive visés par les services fiscaux les trois derniers exercices 2021, 2022, 2023.

Remarque : Conformément aux articles 47 de la loi n° 23-12 du 5 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des délégations de service public, Le dossier d'appel d'offres, mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires leur permettant de présenter des offres acceptables, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine à savoir :

- Copie des mises à jours CNAS, CASNOS, CACOBATPH + copie Extrait de Rôle apuré ou comportant échéancier de paiement (portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs)
- Copie Registre de Commerce comportant le code électronique, sous peine de rejet l'offre + dépôt des comptes sociaux 2023 pour les personnes morales + copie du Numéro d'Identification Fiscale.

En tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

2. Offre Technique : qui comporte ce qui suit :

- La déclaration à souscrire dûment renseigné et visé par le soumissionnaire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3. Offre Financière : qui comporte ce qui suit :

- Lettre de soumission dûment renseigné et visé par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires paraphé et signé.
- Devis quantitatif et estimatif paraphé et signé.

Doivent être présentés conformément au cahier des charges et parvenir au :

SIEGE DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
 - SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS -
 CITE DES FRERES SEDDIK- SAIDA -

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° 02 / 2025 ». L'objet de l'appel d'offres ».

- La durée de préparation des offres est de Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- Le dépôt des offres s'effectuera le dernier jour du délai accordé pour la préparation des offres de (9) neuf heures jusqu'à 12heures (Midi) ; si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis s'effectuera le dernier jour du dépôt des offres à (14) Quatorze heures en séance publique au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Saïda.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE RELIZANE
 DAIRA DE DJIDJOUA
 COMMUNE DE HAMRI CODE FISCALE 098448165141026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU PROJET

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de hamri informe tous les soumissionnaires Ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 07/2024 Paru dans deux Journaux nationaux :

- El Chabab Du : 23/12/2024 Et - Carrefour Du : 23/12/2024

Relatif au : إنجاز شبكة الصرف الصحي بالجمع الثاوي أولاد قنور بلحاج

Après ouverture des plis et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus au cahier des charges ont donné les résultats suivants :

ENTREPRENEUR	MONTANT Avant Correction TTC (DA)	MONTANT Après Correction TTC (DA)	OFFRE TECHNIQUE	Délais	CODE FISCALE	O.B.S
Entreprise de grands Travaux Publics Et Hydrauliques -Abed Tayyib-	92 951 568,00 DA	96 045 495,00 DA	108/130 Pts	Quatre Mois Et Vingt Jours	198748020194122	Qualité Technique Et Moins Distant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du comité de lacommune des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter De la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, et le BOMOP.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un Recours sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le service contractant est tenu d'inviter les soumissionnaires intéressés, de se rapprocher de nos services au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Projet, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET DEMOCRATIQUE
 Wilaya de mascara
 Direction de la sante Et de la population
 NIF : 097529010017814

AVIS DE CORRECTION N°...01.../2025

La Direction de la santé et de la population de la Wilaya de Mascara informe les soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°46/2024, publié dans les quotidiens ;

- LE CARFOUR D'ALGERIE LE 05/01/2025
- الموعد LE 05/01/2025

Relatif à la REALISATION DES SALLES DE SOINS A TRAVERS LE TERRITOIRE DE LA WILAYA DE MASCARA Reparti comme suit :

- Lot N°01 : Salle De Soins A Commune MAOUSSA
- Lot N°02 : Salle De Soins A Commune BOUHENNI
- Lot N°03 : Salle De Soins A Commune HACHEM
- Lot N°04 : Salle De Soins A Commune MAKTAE DOUZE
- Lot N°05 : Salle De Soins A Commune RASS AIN AMIROUCHE
- Lot N°06 : Salle De Soins DJENNEN MESKINE A COMMUNE ZAHANA
- Lot N°07 : Salle De Soins A Commune SIDI KADDA

Que le la durée de préparation des offres est fixé à 15 jours au lieu de 10 jours (erreur dans l'avis d'appel d'offres), La date limite des dépôts des offres sera fixé le dimanche 19/01/2025

Le Directeur

«900 lits d'hospitalisation et 09 établissements hospitaliers en 02 ans» Oran, un pôle chirurgical médical par excellence

Par B. Habib

Un sacré saut dans la modernisation et la quantification en structures de santé à Oran, ces dernières années. Le secteur de la santé de la deuxième capitale du pays s'est renforcé, en deux ans, de 900 lits et de 09 structures de santé dont au moins cinq nouveaux établissements hospitaliers, ont révélé récemment des sources de l'APW.

«La wilaya d'Oran s'est dotée, en deux ans, d'une capacité d'accueil des malades, additive de 900 lits et de 09 structures de santé dont plusieurs établissements hospitaliers», a en effet indiqué, dans un bilan détaillé, la Commission santé, lors de la dernière session de l'Assemblée

populaire de wilaya. Parmi les structures de santé réceptionnées, figurent l'hôpital de Gdyl de 240 lits, un autre hôpital des grands brûlés de 120 lits, l'hôpital d'El Kerma ainsi que plusieurs autres structures de santé notamment au pôle urbain «Ahmed Zabana», Belgaid, Tlélat (hôpital des urgences médicales) et Bouamama, sachant qu'Oran a été dotée de nouvelles unités d'urgences médicales et chirurgicales à l'hôpital d'El Mohgoun et au service pédiatrique du CHU d'Oran. Ainsi, avec une capacité d'accueil supplémentaire des malades en hospitalisation de 900 lits au cours des deux dernières années, la capacité totale d'accueil devrait dépasser les 5.000 patients à court terme, selon les prévisions du secteur. En plus de toutes ces réali-

sations, le secteur de la santé, rappelez-le, s'est doté, au cours des deux dernières années, de quatre accélérateurs. On y note également la prochaine réception de l'Institut national de recherche sur le cancer outre les inscriptions de projets de nouvelles polycliniques à Gdyl et Mers El Hadjadj. la Commission santé à l'APW a, en outre, demandé la réactivation du projet d'un service des urgences chirurgicales-médicales de 40 lits à l'hôpital «Dr Mejbeur Tamim» d'Ain El Turk qui abrite un service de réadaptation fonctionnelle très sollicité d'ailleurs par les malades atteints d'accidents de la circulation, un autre projet d'un EPSP à Bousfer, l'évaluation d'avancement du projet du centre d'oncologie et l'extension sur 10 ha à l'hôpital du CHU.

Solidarité, activités culturelles, religieuses et sportives

Intenses préparatifs pour le mois de Ramadhan

Les autorités de la wilaya d'Oran se préparent intensivement à accueillir le mois sacré de Ramadhan, avec la programmation d'activités de solidarité, des activités culturelles, religieuses et sportives variées, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication et d'information de la wilaya. Les informations relatives aux demandeurs de l'aide financière de solidarité pour le mois de Ramadhan, qui concerne 75.412 bénéficiaires, ont déjà été collectées, sachant que cette aide sera versée aux personnes éligibles avant l'arrivée du mois sacré. Par ailleurs, la réception des demandes pour l'ouverture de restaurants de rupture du jeûne pour les démunis et les passants, pendant le mois sacré, a commencé, émanant d'associations

caritatives, de bienfaiteurs et du Conseil Souboul Kheirat, relevant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs. Dans ce cadre, il est prévu l'ouverture de plus de 100 restaurants, en plus des préparatifs pour la distribution de colis alimentaires aux familles démunies, avec un objectif de plus de 20.000 kits à distribuer, un chiffre qui dépasse celui de l'année précédente. De son côté, la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Oran, selon la cellule de communication, a élaboré un programme spécial pour le mois de Ramadhan, comprenant l'aménagement, le nettoyage et la décoration des mosquées, ainsi que des activités religieuses et culturelles dans les différentes institutions relevant du secteur, notamment les mosquées et les

écoles coraniques, incluant des conférences, des concours de mémorisation du Coran et des hadiths, entre autres. Le même source a également précisé que la direction de la Culture et des Arts d'Oran a mis en place un programme culturel et artistique riche pour célébrer le mois de Ramadhan et ses nuits, comprenant 253 activités, dont certaines sont destinées aux enfants, en raison de la coïncidence avec les vacances scolaires du printemps. La direction de la Jeunesse et des Sports a, de son côté, élaboré un programme spécial pour le mois de Ramadhan, incluant des tournois inter-quartiers de football et d'autres sports, des compétitions sportives, ainsi qu'un programme récréatif et des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les fléaux sociaux.

Chiens et chats errants

Une menace grandissante pour les habitants

Par YUCEF CHAIBI

Nos villes ont un problème avec leurs ordures et cela pourrait bien être une des causes des errances des chiens et des chats à travers leurs artères. Cela ne fait aucun doute, c'est dans les endroits où il y a le plus d'ordures que l'on constate un nombre impressionnant de chiens et de chats. Le nombre de chiens errants s'est multiplié dans toutes les communes de la wilaya d'Oran. Ces animaux impressionnent et font peur aux citoyens qui généralement changent de trottoir, rien qu'en les apercevant de loin. A Ain Beida et Bounif, pour ne citer que ces endroits, des meutes de chiens errants sèment la panique parmi les citoyens, les lève-tôt et surtout les écoliers. Bon nombre de citoyens ont tenu à tirer la sonnette d'alarme, les chiens circulant en toute tranquillité au niveau de divers endroits de toutes les communes, notamment la nuit. Ainsi, devant cet état de fait, les sorties nocturnes deviennent périlleuses par endroit, nous dit-on. Les attroupements de ces meutes de chiens, en quête de nourriture dans les décharges d'ordures, inquiètent la population. En plus des insectes



qui tourbillonnent, les coins et les recoins de ces bourgs et villes sont envahis par des chats et des chiens; ces derniers constituent un vrai danger pour les familles et notamment les enfants qui sont les plus exposés aux morsures de chiens et aux griffes de matous. Où sont donc passés les services chargés de l'environnement au niveau des services techniques alors que ces communes sont censées prendre la situation en main!... La prolifération de ces bêtes prend de l'ampleur, occasionnant des blessures généralement aux jeunes victimes, constituées d'enfants âgés entre 03 et 15 ans. Notons que la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran qui recense des centaines de

cas de morsure chaque année, débloque un budget important dans le cadre du programme de la lutte antirabique. Pour ce qui est de la répartition des cas comme chaque année, c'est la commune d'Oran qui vient en tête, au vu de sa population importante. Morsures d'animaux et risques infectieux: Les morsures d'animaux le plus souvent causées par des chiens, sont un motif fréquent de consultations aux urgences et sont considérées à tort comme anodines. En effet, elles peuvent entraîner un handicap et sont à risque élevé de surinfection bactérienne, principalement avec la flore buccale de l'animal qui mord. Elles peuvent également transmettre d'autres infections comme le tétanos et la rage.

Pour un parcours scolaire meilleur Campagne de sensibilisation en direction des élèves

La Direction de l'éducation nationale de la wilaya d'Oran a lancé une opération de sensibilisation en direction des élèves des établissements scolaires des 03 paliers. Objectif de cette campagne: Sensibiliser les enfants scolarisés sur l'importance de la réussite scolaire et sur le bon déroulement de leur parcours durant leur scolarité. Le lancement a commencé cette semaine par une réunion qui a regroupé le premier responsable de l'Education nationale à Oran, et 03 représentants des Associations de parents d'élèves. La réunion en question a été tenue après que les responsables des établissements scolaires aient été instruits de coordonner avec les parents d'élèves, afin de les sensibiliser pour prendre part à cette campagne. Les parents doivent jouer leur rôle dans l'encouragement et l'accompagnement de leurs enfants dans leur parcours scolaire, pour mieux préparer leurs examens. Par le biais de cette initiative, la Direction de l'éducation de la wilaya d'Oran espère la participation des élèves dans des activités d'éducation, organisées dans les espaces des clubs scolaires.

A.Kader

Marchés de fruits et légumes

Les marchands ambulants, source de tous les désagréments

Désolante image que celle que nous offrons nos marchés de proximité, devant ces amas d'ordures, ces eaux stagnantes et ces odeurs infectes, en plus du mal-être que procure cette situation aux clients. Au niveau de la majorité des communes, la situation est la même; nos marchés sont dans une situation catastrophique, en matière d'hygiène, mis à part certains qui sont plus ou moins propres, à l'image de ceux de Boulanger, du Plateau et de quelques autres. Dans certains marchés, c'est le désordre total, les marchands ambulants, après leur départ, laissent derrière eux des tas d'ordures et des restes de fruits et légumes pourris. Cet état de fait attire mouches, insectes et moustiques, sans oublier les rats, souris, chiens et chats. Pour les citoyens qui viennent s'approvisionner au niveau du marché de fruits et légumes des Mimosas, ce n'est plus un lieu pour se ravitailler; cette structure commerciale qui devrait être un lieu propre, est devenue un dépotoir. Le spectacle est effectivement désolant, devant ces tas de détritus qui jonchent le sol dont certains sont entassés depuis plusieurs jours, voire des semaines, sans que cela n'inquiète personne. D'ailleurs, le mot "hygiène" n'a plus aucun sens alors que l'on est censé vivre le moment des courses comme un moment de plaisir dans ces lieux où le danger pour la santé publique est réel.

YUCEF CHAIBI

Une moto prend feu au 9ème étage à Ain El Beida 03 victimes évacuées par la Protection civile

Avant-hier, aux environs de 08 heures du matin, les secouristes de la Protection civile ont été alertés, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble de la localité d'Ain El Beida, dans la daïra d'Es Sénia. Selon une source bien informée, l'incendie a eu lieu au 9ème étage, dans une moto qui se trouvait à cet étage, d'un bâtiment de Hai El Zouhour. 02 victimes ont eu des difficultés respiratoires tandis que la 3ème a été sérieusement brûlée. On apprend que ces malheureux sont âgés entre 19 et 54 ans. Après avoir reçu les premiers soins, ils ont été évacués vers les services des urgences. Une enquête a été ouverte. Pour rappel, un autre incendie du même genre s'était déclaré au début du mois de janvier, dans un ascenseur d'un bâtiment de la commune de Gdyl. A.Kader

Hassi Mefsoukh-Mostaganem Une enveloppe de 28 milliards de DA pour la réalisation de la ligne ferroviaire

Une enveloppe budgétaire de 28 milliards DA a été allouée pour la réalisation d'une ligne ferroviaire reliant Hassi Mefsoukh, dans la wilaya d'Oran, à la ville de Mostaganem, a-t-on appris des services de la wilaya de Mostaganem. La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a récemment présidé une réunion en présence des responsables de l'Agence nationale des études et de suivi et de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et des directeurs locaux afin de suivre les démarches relatives à ce projet, qui s'étendra sur une longueur de 55 km. A ce jour, deux bases de vie ont été installées à Ain Nouissy et Fornaka, et les sites adjacents à la station terminale de la ligne ont été inspectés pour préparer l'implantation des infrastructures. Le dossier relatif au décret exécutif de déclaration d'utilité publique du projet a été déposé et est actuellement à l'étude au niveau du Secrétariat général du gouvernement, selon la même source. Le wali a donné des instructions aux responsables locaux pour assurer le suivi du projet et de fournir toutes les facilités nécessaires à son lancement.

El Bayadh Plus de 230 agriculteurs victimes des inondations bientôt indemnisés

Plus de 230 agriculteurs touchés par les inondations ayant affecté plusieurs superficies, récoltes et équipements agricoles dans la wilaya de la Bayadh seront prochainement indemnisés, a-t-on appris des responsables de la direction des services agricoles de la wilaya. Selon la même source, dans le cadre de l'application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le recensement et l'indemnisation de tous les agriculteurs victimes des récentes inondations ayant affecté plusieurs régions du pays, dont des zones agricoles dans la wilaya de la Bayadh, un recensement a permis de dénombrier plus de 230 agriculteurs affectés par les crues et inondations. Ces derniers seront prochainement indemnisés pour les pertes subies, notamment sur leurs récoltes et équipements agricoles. La même source a précisé que le recensement des agriculteurs sinistrés a été effectué par une commission régionale composée de la direction des services agricoles, des ressources en eau, de l'irrigation et des communes, entre octobre et décembre derniers. Il a permis de recenser 238 agriculteurs sinistrés répartis sur 11 communes, sur un total de 22 communes de la wilaya, telles que les communes de Bousseghoun, Labiodh Sidi Cheikh, Berriane, Ghassoul, Boualem et Chellala. La superficie agricole endommagée par ces inondations, survenues principalement dans le sud de la wilaya en septembre de l'année écoulée, a été estimée à 90 hectares, incluant des vergers.

Tiaret Saisie de comprimés psychotropes et de cocaïne

Les services des douanes des wilayas de Tiaret et Tissemsilt ont saisi récemment 11 grammes de cocaïne et 223 comprimés psychotropes. Les 11 grammes de cocaïne et 223 comprimés d'ecstasy ont été découverts soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule, qui a été soumis à une fouille, au niveau d'un barrage routier installé à l'entrée de la ville de Hamadia par les membres de la brigade mobile des douanes de Tiaret et de la brigade polyvalente de Tissemsilt, selon la direction régionale de cette instance sise à Chlef. Au cours de cette opération, deux individus ont été arrêtés et présentés devant les instances judiciaires.

Hôpital anti-cancer «Tidjani Haddam» de Sidi Bel Abbès Ouverture du service de chirurgie générale

Le service de chirurgie générale a été ouvert au sein de l'hôpital spécialisé anti cancer (CAC) « Tidjani Haddam » à Sidi Bel Abbès après son équipement avec du matériel médical moderne. Le bloc opératoire de cet hôpital a été entièrement équipé avec les dispositifs médicaux nécessaires pour démarrer son activité, alors que les interventions chirurgicales étaient auparavant réalisées exclusivement au niveau du centre hospitalo-universitaire « Abdelkader Hassani », selon la direction de la santé et de la population. Cette ouverture représente un acquis important pour le secteur et garantit une meilleure prise en charge des patients. Dans ce cadre, du matériel pour la radiologie, l'imagerie, des appareils de laboratoire, ainsi que des équipements pour le service de chirurgie

générale et certains autres spécialisés ont été acquis, selon la même source. Il a été souligné que l'ensemble des fonds alloués à l'équipement de ce centre régional ont été utilisés, faisant de cet établissement l'un des centres de référence au niveau régional et national, accueillant des patients en provenance de l'Ouest et du Sud-ouest du pays. Il convient de noter que le centre régional de lutte anti-cancer de Sidi Bel Abbès, opérationnel depuis 2017, avec une capacité d'accueil de 120 lits, contribue à alléger la tension sur les établissements de santé d'Oran et Tlemcen, et a réussi à obtenir des résultats satisfaisants dans la prise en charge des patients à travers ses divers services, tels que la chimiothérapie, la radiothérapie, la médecine nucléaire et les autres soins médicaux qu'il offre. Avec l'ouver-

ture du service de chirurgie générale, les patients bénéficient désormais d'une prise en charge complète au sein de cet hôpital spécialisé, grâce aux importants moyens disponibles, avec une coordination directe entre les différents services médicaux pour assurer un suivi optimal des patients à chaque étape de leur traitement, du dépistage précoce de la maladie à l'intervention chirurgicale, en passant par la radiothérapie et la chimiothérapie. Ce complexe médical, conçu selon des normes internationales, est équipé des technologies médicales les plus récentes dans tous ses services, et dirigé par un personnel médical et paramédical qualifié qui veille à traiter les patients venant de plusieurs wilayas, telles que Sidi Bel Abbès, Tissemsilt, Bechar, Saïda, Mascara, Tindouf, Adrar et Oran.

Monuments historiques et cimetières de chouhada à Chlef Lancement de travaux d'aménagement par la Direction des moudjahidine

Des travaux d'aménagement de monuments historiques et de cimetières de chouhada ont été lancés par la Direction des moudjahidine et des ayants-droit de Chlef, dans le cadre de la préservation des symboles et des faits d'armes de la glorieuse guerre de libération nationale et de l'histoire de la région, a-t-on appris, lundi, auprès de cette institution. Le Directeur des moudjahidine et des ayants droit, Kamel Ben El-Hadj a indiqué à l'APS que, dans le cadre du programme du ministère de tutelle visant la sauvegarde des monuments historiques et de la Mémoire nationale, la wilaya a bénéficié de nombreux projets d'aménagement, dont certains ont été lancés en travaux et d'autres sont en attente de lancement. Il s'agit notamment des projets d'aménagement de l'ancien centre de torture "Erreha" de la commune de Sidi Okacha, et des cimetières des chouhada des communes de Boukadir, de Haranfa et Zeboudja. Sachant que cette dernière localité renferme l'un des plus grands cimetières de chouhada de la wilaya, avec 1.266 mar-

tyrs, selon la même source. Une enveloppe globale de 56 millions DA a été dégagée pour la réalisation de ces projets, a ajouté le même responsable. Parallèlement au lancement de ces projets, les autorités procèdent au recensement et à l'élaboration des fiches techniques des monuments historiques nécessitant des travaux de restauration en vue de leur inscription pour bénéficier de ces opérations, a-t-il indiqué. Dans le cadre des mêmes efforts visant la préservation de la Mémoire nationale, il est attendu le lancement, dans les prochains jours, des travaux de réhabilitation de la stèle commémorative de Moussadak, grâce à un financement assuré par l'Assemblée populaire communale (APC) concernée, alors qu'une stèle commémorative des enfumades de Sebih, dans la commune de Dahra, a été réalisée en 2024. En outre, la Direction des moudjahidine œuvre pour l'inscription d'autres opérations pour l'exercice 2026, dont la réalisation de deux stèles commémoratives de la bataille de Beni Boustour à El Karimia et de la bataille de Chouakria à El-Aoua-

na, dans la commune de Boukadir. La même institution travaille aussi en coordination avec les présidents d'APC pour l'inscription en réalisation de projets d'aménagement de cimetières des chouhada et de monuments historiques. A noter que la Direction des moudjahidine de Chlef a procédé, l'année passée, à la réinhumation des restes de deux (2) femmes martyres de la région de Rouaichia à Ténès, au cimetière des chouhada de Bissa à Zeboudja, alors que l'opération de collecte de témoignages et de documentation d'événements et de batailles de la Révolution nationale va, également, bon train, en coordination avec la famille révolutionnaire et le mouvement associatif, a assuré le même responsable.

Relizane Octroi de plus de 400 permis pour le forage de puits d'irrigation

Les agriculteurs de la wilaya de Relizane ont bénéficié, en 2024, de plus de 400 permis pour le forage de puits destinés à l'irrigation agricole, a-t-on appris auprès du directeur des Ressources en eau, Nabil Beghoura. M. Beghoura a indiqué à l'APS que la commission de wilaya en charge de cette démarche, composée des directions des Ressources en eau, de la Réglementation et des affaires générales (DRAG), ainsi que du Secrétariat général de la wilaya, "a délivré 449 permis pour le forage de puits afin de renforcer l'irrigation des terres agricoles à travers différentes régions de la wilaya". Le même responsable a précisé que la commission examine, actuellement, des dizaines de demandes au niveau des instances techniques et administratives, relevant que "plusieurs dossiers ont été rejetés, notamment ceux concernant des zones protégées, en raison de l'impact potentiel du forage sur le niveau des eaux souterraines ou de leur proximité avec d'autres puits fournissant l'eau potable aux populations".

Tlemcen Plus de 25 heures de témoignages sur la Guerre de libération collectées

Plus de 25 heures de témoignages vivants sur la glorieuse Guerre de libération au niveau de la wilaya V historique ont été recueillies, au cours de l'année 2024 dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris du directeur local des Moudjahidine et des Ayants-droit, Aïssa Mansouri. L'opération a permis de recueillir 117 témoignages vivants lors de visites sur le terrain auprès des moudjahidine, des invalides de la Guerre de libération nationale, ainsi que des veuves et des enfants de chouhada dans la wilaya, a indiqué, à l'APS, M. Mansouri. Les témoignages relatent le parcours militant de moudjahidine et de chouhada contre le colonisateur français, les batailles auxquelles ils ont participé, les tortures qu'ils

ont subies de la part de l'occupant français, ainsi que la période post-indépendance, a-t-on précisé de même source. Les étudiants et les chercheurs pourront exploiter ces témoignages dans leurs recherches et travaux de fin d'études après leur présentation au conseil scientifique du Musée régional des Moudjahidine. Ce conseil, composé d'enseignants et de chercheurs en histoire d'Algérie, sera chargé de les examiner et de donner son aval pour leur exploitation, a ajouté la même source. Le responsable a souligné que la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit s'efforce de maintenir le lien entre la génération de la Révolution et celle de l'indépendance, en diffusant ces témoignages sur sa page officielle.

Bouira

Journée d'étude sur les accidents de travail et les maladies professionnelles

Par TAIB HOCINE

La première Journée d'étude sur la médecine de travail a été organisée, hier, au niveau de l'amphi du centre de formation professionnel « Hassan Hadri » à Bouira par la Direction de la santé et de la population (DSP). Selon la doctoresse Hamichi, chef de service des structures et des activités de soins, au niveau de la DSP, «cette journée est organisée par nos soins, en collaboration avec l'Inspection du travail, la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et le secteur de l'environnement». Elle a ajouté que: «La journée est scindée en deux sessions dont la première est consacrée à la médecine de travail, pour présenter et débattre des thèmes con-

cernant les maladies professionnelles et la réglementation de la médecine de travail», soulignant en outre que «la deuxième session est destinée au rôle de la CNAS dans la médecine de travail». Le représentant de la CNAS, Réda Rahmi, responsable de la cellule de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles, est intervenu pour donner des détails sur la situation des accidents de travail et des maladies professionnelles à son niveau. Il dressera un état des lieux depuis l'année 2022, durant laquelle il y a eu pas moins de 728 accidents de travail enregistrés dont 635 avec arrêts de travail (AT) et 06 décès. La prise en charge des cas a été assurée à raison de 78,22 %, d'après l'intervenant. Pour l'année 2023, il y a

eu 96 accidents de travail répertoriés dont 13 décès. L'année 2024 a vu 719 accidents de travail constatés avec 648 avec arrêts de travail (AT) et 18 décès. Comparativement aux années précédentes, l'on a remarqué une nette augmentation dans les accidents de travail. Cela revient à plusieurs raisons selon l'intervenant dont notamment, les négligences dans la protection individuelle du travail par les employeurs tels que les gants, les combinaisons, les gilets, les harnais de sécurité, les protections auditives etc... Sur le volet maladies professionnelles, le responsable de la cellule de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles à la CNAS révélera qu'en 2024, 30 cas ont été mentionnés.

Pénétrante autoroutière Djen Djen-El Eulma Rekhroukh préside la mise en service d'un tronçon de 14 km

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a présidé, mardi à El Eulma (Sétif), la cérémonie d'inauguration et de mise en service d'un tronçon de 14 km de la pénétrante autoroutière Djen Djen (Jijel)-El Eulma, comprenant trois (3) viaducs, trois (3) passages souterrains et trois (3) échangeurs. Le tronçon inauguré s'étend de l'échangeur d'El Eulma, au point kilométrique (PK) n 110, jusqu'à la commune de Beni Fouda, au PK n 96, soit 14 km de cette pénétrante d'un linéaire global de 110 km entre le port de Djen Djen et la ville d'El Eulma, et dont la partie située sur le territoire de la wilaya de Sétif totalise une longueur de 50 km. Le ministre, qui était accompagné des autorités locales, a souligné, in situ, que cette pénétrante revêt une "grande importance nationale" dès lors qu'elle reliera l'un des plus grands ports du pays à la wilaya de Sétif, connue pour sa vitalité, et impulsera le développement économique de l'Algérie en facilitant la circulation des personnes et des marchandises entre deux pôles industriels parmi les plus importants, en



rapprochant les opérateurs économiques du port et en facilitant l'accès à l'autoroute Est-ouest". Le taux d'achèvement global des travaux sur cette pénétrante "est de l'ordre de 59%, tandis que le segment situé dans la wilaya de Sétif a dépassé les 66% en matière d'avancement, ce qui incite à l'optimisme, d'autant que certains travaux sont achevés mais non encore mis en service", a déclaré M. Rekhroukh. Le ministre a également instruit les responsables en charge de ce projet de prendre les dispositions nécessaires en vue de la ré-

ception du tronçon contournant la ville de Beni Aziz (60 km au nord de Sétif) "avant la prochaine saison estivale (2025)" afin, a-t-il dit, de "fluidifier la circulation qui connaît des pics en été vers le littoral jijélien". Il a insisté, dans le même contexte, sur la réception, sur le territoire de la wilaya de Sétif, de 45 km de cette pénétrante "avant la fin de l'année en cours (2025)" en même temps que 27 km sur le territoire de la wilaya de Jijel, de sorte à envisager la réception de 75% de l'ensemble du projet "avant fin 2026".

Tizi-Ouzou

Une quinzaine de participants à la 3ème édition de la foire du miel

Une quinzaine (15) d'apiculteurs prendront part à la 3ème édition de la foire du miel et des produits du terroir qui s'est ouverte hier lundi à Béni Douala, au Sud de Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs de cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 24 de ce mois de janvier. Sur la quinzaine d'apiculteurs participant à cette foire, dont 13 de Tizi-Ouzou et 2 de la wilaya de Béjaïa, deux sont spécialisés dans la transformation des produits de la ruche. Traditionnellement organisée au centre ville du chef-lieu de wilaya, le choix de la localité de Béni-Douala pour cette 3ème édition est dicté par «une demande des apiculteurs eux-mêmes, mais aussi, le soucis de rap-

procher les producteurs des consommateurs à travers l'ensemble des localités de la wilaya». L'objectif de cette foire est de «renouer le lien de confiance entre l'apiculteur-producteur et le consommateur et permettre à ce dernier d'acquérir un produit authentique à un prix abordable», a fait savoir, Salem Touati, de la coopérative agricole polyvalente de Tizi Ouzou (CAPTO), organisatrice de l'événement. La filière, grandement touchée lors des incendies ayant ravagé la wilaya durant l'été de l'année 2021 s'est relevée, dans une grande propension, grâce, notamment, au programme d'indemnisation mis en place par les pouvoirs publics», souligné la même source. «L'unique contrainte

qui persiste est l'instabilité des conditions climatiques et le renouvellement du tapis mellifère (caroubier, eucalyptus et acacias...), ce qui affecte, relativement, le rendement des ruches malgré la progression du cheptel», dira-t-il encore. Pour rappel, un fond spécial a été mis en place par les pouvoirs publics pour l'indemnisation des apiculteurs dont les ruches avaient été touchées par les incendies ayant ravagé plusieurs localités de la wilaya durant l'été 2021. Ils étaient pas moins de 3 003 apiculteurs à bénéficier de ruches pleines et 920 autres apiculteurs à se répartir 11 751 ruches vides, selon un état communiqué par la direction locale des services agricoles.

Ain M'lila

02 kg de kif saisis et 04 personnes arrêtées

Les éléments du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont saisi à Ain M'lila deux kilogrammes de kif traité et arrêté quatre personnes, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué de ce groupement. Le communiqué a précisé que l'activité de renseignements lancée à la suite d'informations relatives à l'écoulement de drogues au centre-ville d'Ain M'lila par deux personnes a permis d'identifier les suspects. Au terme de la surveillance minutieuse, les mis en cause ont été interceptés à bord d'un véhicule dont la fouille a donné lieu à la découverte d'un sac en plastique de plaques de kif traité d'un poids de 2 kg, selon la même source. Il a été ensuite procédé à l'arrestation des autres membres du réseau, selon le communiqué qui a précisé que les suspects seront présentés devant les instances judiciaires compétentes

Constantine

Réalisation prochaine d'une nouvelle extension urbaine à la ville

Une opération portant réalisation prochaine d'une nouvelle extension urbaine à la région de Sissaoui, dans la ville de Constantine, a été lancée récemment, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. La nouvelle extension urbaine s'étend sur une surface d'environ 340 hectares dégagés dans la région de Sissaoui au sud de la ville de Constantine vers la commune d'El Khroub devra abriter jusqu'à 75.000 habitants en plus des différentes structures d'accompagnement nécessaires, selon la même source. Les procédures administratives au lancement des travaux d'aménagement du site « tirent à leur fin », a affirmé la même source, qui a précisé que le site contient 2 plans d'occupation de sol (POS), le premier en mesure d'accueillir environ 30.000 habitants et le second pouvant abriter 45.000 habitants. Selon le plan d'aménagement de ce site, il sera procédé en premier lieu à la réalisation de plus de 6.000 logements de différentes formules dont 800 unités publiques locatives LPL en plus de quelques structures d'accompagnement dont des établissements scolaires, notamment. La création de cette nouvelle extension urbaine s'inscrit dans le cadre des efforts déployés localement visant à mettre en valeur le foncier urbain et la mise en place d'assiettes susceptibles d'accueillir des programmes de logement, a-t-on souligné. Selon les services de la wilaya une extension urbaine est également prévue sur le site de Serkina dans les hauteurs de la ville de Constantine.

Secteur de l'éducation à Jijel

08 projets de développement inscrits pour 2025

Au total, 8 opérations de développement ont été inscrites, au titre de l'exercice 2025, au bénéfice du secteur de l'éducation dans la wilaya de Jijel, a-t-on appris, mardi dernier, auprès des services de la wilaya. Il s'agit d'opérations portant sur l'étude, le suivi et la réalisation de 4 écoles primaires de type B dans les communes de Jijel (1 établissement), d'El Aouana (1) et de Taher (2 écoles), a-t-on précisé de même source. S'agissant du cycle moyen, le secteur a bénéficié de 2 collèges d'enseignement moyen (CEM) dans la commune de Taher, tandis que le palier secondaire a bénéficié de l'étude et de la réalisation de 2 lycées dans les communes de Kaous et de Taher, a-t-on encore précisé à la wilaya. « Ces opérations sont appelées à améliorer les conditions de scolarisation des élèves par, notamment, la réduction de la surcharge des classes », selon les services de la wilaya qui ont rappelé que Jijel a réceptionné, durant l'année écoulée (2024), 15 groupes scolaires, 5 CEM et 2 lycées.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم
محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68
إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الاستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. طبقا لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذاً للسند التنفيذي عقد اعتراف بدين المحرر من طرف الاستاذ بن الطيب بن علي موقى بمدينة الشلف بتاريخ 2013/12/12 والمهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن الاستاذ بن احمد عبد الله مسير الموقى المتوفي بن الطيب بن علي لتحصيل قيمة الدين المقدر بـ 7.000.000,00 دج سبعة ملايين دينار جزائري. لصالح السيد: مداوي محمد بن احمد الساكن: بحي المرشح دحنان الشلف. ضد السيد: عباس شيخ ولد عبد القادر، الساكن: بشارع عبودة سليمان اولاد يعيش. بيانات العقار المعني بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: حق امتياز لمدة 40 سنة الممنوح بموجب عقد محرر من طرف مديرية املاك الدولة لولاية غليزان بتاريخ 2012/04/30 على قطعة أرضية تشكل الوعاء العقاري للمستغلة الفلاحية الجماعية سي توفيق رقم 38 بنسبة 03/01 واحدة من ضمن 03 حصص متساوية في الشيوخ من قطعة أرض مساحتها ثلاثة عشر هكتار وسبعة وستون أر وخمسون سنتيماً 13 هكتار 67 أر 50 سار حسب المخطط المرفق باصل هذا العقد والتي تقع بالمكان المسمى الكفاف لبحر بلدية اولاد يعيش دائرة عمي موسى غليزان قسم رقم 33 مجموعة ملكية رقم 01 من مخطط مسح الأراضي المنجز بتاريخ 1992/05/23 يحددها من الشمال أرض فلاحية ومن الجنوب طريق بلدي والشرق وادي + شعبة ومن الغرب وادي. الدائنين المقيدين بالشهادة العقارية: هذه الحقوق العقارية مرهونة بموجب رهن قانوني لصالح بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة عمي موسى لضمان دين قدره 7.269.000,00 دج سبعة ملايين ومائتان وتسعة وستون ألف دينار جزائري رهن قانوني مشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2017/12/28 حجم 05 رقم 23 بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة عمي موسى بتاريخ 2024/10/01 تحت رقم 24/05، حدد الثمن الأساسي الذي يباع به العقار في المزاد العلني حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبير عالم محمد بـ : 3.502.822,00 دج ثلاثة ملايين وخمسمائة واثنان الف وثمانمائة واثنان وعشرون دينار جزائري. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بمحكمة عمي موسى بتاريخ 2025/01/30 على الساعة صباحاً بمقر محكمة عمي موسى. إثباتاً لذلك حررتنا المحضر الحالي طبقاً للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ليتم نشره طبقاً للمادة 750 من نفس القانون ، للاستعلام والاتصال بالرقم : 046.78.62.68 أو 0556.72.78.77

المحضر القضائي
23.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية معسكر
دائرة زهانة
بلدية زهانة
مكتب الجمعيات
الرقم 62/م ج/2025
إعلان شهري لتجديد جمعية محلية
طبقاً لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات لاسيما المادة 18 الفقرة الثاني لقد تم تأسيس الهيئة التأسيسية التنفيذية للجمعية المحلية المسماة الجمعية الثقافية مستقبل زهانة حبر الامة.
اسم ولقب الرئيس : بوزبوجة غفور عبد العزيز
تاريخ ومكان الزدياد 1985/01/03 بوهران
مقرها : حي صابر شويرف عالم زهانة
وصل إشعار بتأسيس الجمعية الثقافية مستقبل زهانة حبر الامة.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
23.01.2025

مكتب التوثيق للأستاذ: بوشيبية محمد
موقى بالسانية (حي الصباح)، حي 338 مسكن
Cnep، بلوك L3 رقم 02 بلدية سيدي
الشحمي، دائرة السانية، ولاية وهران
المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات
المسؤولية المحدودة المسماة ريفا اكسبراس
مقرها الاجتماعي بلدية بنر الجير ، دائرتها،
ولاية وهران الحاملة لرقم 114 من التجزئة
119 قطعة المحل رقم 03 بالطابق الارضي.
رأسمالها الاجتماعي: 7.000.000,00 دج
حل مسبق للشركة ذ.ش.و. ذ.م.م.
لم يتم قيدها بالسجل التجاري
بموجب عقد محرر بالمكتب المذكور أعلاه
بتاريخ 2025/01/21، قيد التسجيل، قرر
الشريك الوحيد للشركة المذكورة أعلاه حل
الشركة حلا مسبقاً وعين السيد حاج الطيب محمد
مصفي للشركة. نسختان من هذا الإعلان سيتم
إيداعهما بالمركز الجهوي المحلي للسجل
التجاري لولاية وهران.

الإعلان/ الموقى
23.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ بختاوي سعيد موقى بوهران
شارع طرابلس زاوية صيف الله جيلالي رقم 02 وهران
الهاتف 14-33-85-041 الفاكس 14-33-85-2103
الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة أم ك ستيديو
مقرها الاجتماعي: حي الرياض 51 POS القسمة رقم 05 القطعة رقم 94 المسماة إقامة الحرية تتمثل في محل تجارة A com بنر الجير وهران.
رأسمالها الاجتماعي: 100.000,00 دج
تأسيس

بموجب عقد تلقاه الأستاذ / بختاوي سعيد بتاريخ 204/12/31، وهو في طور التسجيل، تم تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " أم ك ستيديو " مابين السيد/ خليل مهدي أمين و السيد/ بوداود قيس التي تحمل المواصفات التالية: التسمية: الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " أم ك ستيديو، المدة: 99 سنة، مقرها الاجتماعي : حي الرياض 51 POS القسمة رقم 05 القطعة رقم 94 المسماة إقامة الحرية تتمثل في محل تجارة A com بنر الجير وهران. غرضها الاجتماعي: وكالة الاشهار رمز النشاط 605001. رأسمالها التأسيسي: حدد رأسمالها مليون دينار جزائري (100.000,00 دج) و هو مقسم إلى 100 حصة اجتماعية قيمة كل حصة بألف (1000 دج) مرقمة من 01 إلى 100 كالتالي: 1- السيد/ خليل مهدي أمين (50 حصة مرقمة من 01 إلى 50) السيد/ بوداود قيس تملك (50 حصة مرقمة من 51 إلى 100. وفي نفس العقد عين السيد/ خليل مهدي أمين مسيراً للشركة و السيد/ بوداود قيس كمساعد مسير لمدة غير محدودة.

للإعلان/ الموقى
23.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس القضاء مستغلم
محكمة مستغلم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الاسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، في اول درجة: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/05/29 تحت رقم الفهرس 24/03522 واعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور هاني توفيق المودعة بمأمانة ضبط المحكمة وبالنتيجة القضاء بالحجر على المدعي عليها بوعزة عائشة المولودة سنة 1981 بخير الدين لأبيها محمد وأما بن يطو مينة مع تعيين المدعي بلحوش رشيد مقما عليها لزعمتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية بخير الدين بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي . تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بإذ صدر الحكم وأفضح به جهرا بالجلسة العلنية المتعددة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحة أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط
الرئيس/أمين الضبط
23.01.2025

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
لدى محكمة مستغلم الأستاذة بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغلم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع
لتأجير محل تجاري عن طريق المزاد العلني
ويطلب من السيد المدرسة العليا للفلاحة بمستغلم. العنوان: مستغلم
بناء على دفتر الشروط نحن الأستاذة بلغوثي زهرة محاضرة قضائية
لدى محكمة مستغلم الكائن مكتبها بحي 100 مسكن ع ب رقم 04
مستغلم نعلن عن تأجير محل بالمزاد العلني وذلك بتاريخ
2025/02/06 على الساعة 12:30 بمكتب المحاضرة القضائية الكائن
بالعنوان المذكور اعلاه على ان تكون المزادات بيلاد الاظرقة بمكتب
المحاضرة القضائية وذلك ابتداء من تاريخ النشر والتعليق. التعيين:
العين الموجرة
لواحقها
مدة الإيجار

محل تجاري مخصص كنادي متواجد داخل المدرسة العليا للفلاحة بمستغلم مساحته حوالي خمسون متر مربع 50 م ²	1- ثلاثة منضدة frigo 2- ماكينة قهوة (machine à café) 3- مجمعة مثبتة 4- ثلاجة عارضة frigo 5- ميكروويف micro-ondes 6- مجموعة كراسي، طاولات، رفوف ensemble de chaises, tables, étagères	سنتين 02
---	--	----------

المحاضرة القضائية
23.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة تلي خديجة محاضرة قضائية لدى محكمة وهران
الكلان مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 0799.74.44.93 / 041.38.01.15
إعلان جلسة بيع بالمزاد العلني باعلى عرض بالجريدة
نحن الأستاذة تلي خديجة محاضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء
وهران الموقعة اثناء. الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06
وهران

لصالح القرض الشعبي الجزائري وكالة 416 ممثل بمديرها العنوان
شارع محمد خميسي رقم 01 وهران. ضد السيدة فتيحة عبد، العنوان:
وهران حي الصنوبر سيتي سدي الهواري عمارة E الطابق الثالث
الباب 200. طبقاً للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
وبموجب: عقد رهن رسمي مستغلم بتاريخ 2013/06/20
تحت رقم الفهرس 14/48 عن الأستاذ بودراغ بوعلام
والمهور بالصيغة التنفيذية. وبناء على محضر ايداع قائمة شروط البيع
بتاريخ 2022/05/24 حيث حددت جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ
2025/02/20 على الساعة 10 سا 00 بمقر محكمة وهران. والعقل
عبارة محل ذو طابع سكني كائن ببلدية وهران دائرتها وولايته حي
الصنوبر سيتي سدي الهواري عمارة E الطابق الثالث الباب 200
يتمثل في مسكن بعمارة ذات ملكية مشتركة تتكون من ثلاث (03) غرف
مطبخ وراق ومرحاض مساحتها تقدر بتسعة وأربعين متر مربع و 81
ديسمتر مربع 49,81م² بنسبة 23 ر 1000/27 من الاجزاء المشتركة
للقطعة رقم 22. وحدد شئنا الفتح البيع بمبلغ 4.482.000,00 دج
أربعة ملايين وأربعمائة واثنان وثمانون ألف دينار جزائري والان بيع
العقار الجلسة بتاريخ 2025/02/20 على الساعة 10 سا 00 د بمقر
محكمة وهران وذلك باعلى عرض. وعلني من يريد الاطلاع على دفتر
الشروط يتصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن بالعنوان المذكور اعلاه
او بمأمانة ضبط محكمة وهران.

المحاضرة القضائية
23.01.2025

مضمون محضر تبليغ حكم غيبي
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ مخلوفي محمد ياسين
محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
مجلس قضاء مستغلم

17 شارع بن سي قفور ببنينار مستغلم/ رقم الهاتف: 0657-400-524
تبليغ حكم غيبي عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية
نحن الاستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغلم مجلس قضاء
مستغلم الكائن مقره بـ 17 شارع بن سي قفور ببنينار مستغلم الموقع اثناء. بناءاً
على طلب المدعو شركة التضامن الاخوة لزرق لصناعة منتجات تغذية الانعام
والدواجن شخص معنوي خاص مثله في شخص مسيرها، بواسطة الأستاذ بن
داود عبد الله، الكائن موطنه شارع حي المجاهد رقم 13 بلدية الكريمة. طبقاً
للمواد من 294، 313، 316، 329، لا سيما 411 و 412 من قانون الإجراءات
المدنية والإدارية. تبعا لمحضر تبليغ حكم مؤرخ في 2024/10/09، الذي يثبت
سعيانا لتبليغ المطلوب تبليغه لكن بدون جدوى. تبعا لمحضر تبليغ حكم عن طريق
التطبيق بالمحكمة مؤرخ في 2024/10/29، تبعا لمحضر تبليغ حكم عن طريق
التطبيق بالبلدية مؤرخ في 2024/10/29، اللذان يثبتان سعيانا استيفاء اجراءات
التبليغ الرسمي عن طريق التطبيق بكل من مقر المحكمة ومقر البلدية حيث كان
للمطلوب تبليغه آخر موطن له. بناءاً على انّ بالنشر صادر عن رئيس محكمة
عن تاملنا بتاريخ 2025-01-09 تحت رقم الترتيب 25/00040. بلغنا عن طريق
النشر في جريدة وطنية طبقاً لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات
المدنية والإدارية. المدعو عباس احمد ابن ميلود. الكائن موطنه عمارة 165 رقم
19 حي 05 جويلية مستغلم. وذلك بحكم علني ابتدائي غيبي صادر عن قسم
التجاري / البحري لدى محكمة النطاق لدى مجلس قضاء عن الدقلى بتاريخ
2024/10/01. رقم الفهرس 24/03380 رقم الجدول 24/01970، ونهناهد بان
اجل الطعن بالمعاضة محدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ الرسمي
للتحكم والا سقط حقه في ذلك طبقاً للمادة 329 من ق.إ.م. كما نهناهد بانّه بعد
القضاء أجل المعارضة فإن له أجل شهر واحد (01) لتلنن بالاستئناف إذا تم
التبليغ الرسمي للمحك للشخص ذاته، ويمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم
التبليغ الرسمي في موطنه الحقيقي أو المختار، طبقاً للمادة 336 من قانون
الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضر القضائي
23.01.2025

مضمون محضر تكليف بالوفاء
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مخلوفي محمد ياسين
محضر قضائي لدى محكمة مستغلم/ مجلس قضاء مستغلم
17 شارع بن سي قفور ببنينار مستغلم/ رقم الهاتف: 0657-400-524
تكليف بالوفاء عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية
نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغلم
مجلس قضاء مستغلم الكائن مقره بـ 17 شارع بن سي قفور
ببنينار مستغلم الموقع اثناء. بناءاً على طلب المدعو الصندوق الوطني
للتأمينات الاجتماعية للعمال الاجراء وكالة مستغلم ممثلاً في شخص
مديره الكائن موطنه: 11 طريق الساحل تجديت مستغلم. طبقاً للمواد
600، 612، لا سيما 411 و 412 من القانون الإجراءات المدنية
والإدارية والمواد 51 إلى 56 من القانون 08-08 المؤرخ في
08/02/23 المتعلق بالمنزعات في مجال الضمان الاجتماعي بناءاً على
ملاحقة مؤشر عليها من طرف رئيس محكمة مستغلم بتاريخ 17-10-
2024 تحت رقم 2024/838 مهور بالصيغة التنفيذية. بناءاً على انّ
بالنشر صادر عن رئيس محكمة مستغلم بتاريخ 2025-01-09 تحت
رقم الترتيب 25/00041. بلغنا عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
طبقاً لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. كلفنا
بالوفاء أمام مكتبنا. المدعو: عبودة معمر - نزل مورستقل. رقم
التسجيل: 2792922539 الكائن موطنه: منطقة صبايلات مزرغان
مستغلم. بالالتزامات المذكورة اثناء مقابل وصل مبلغ الملاحقة المقررة
37.080.803,54 ج، مبلغ مصاريف مقدمات التنفيذ المقدر
213.616,00 ج، مبلغ الحقوق التأسيسية المقدر 213.616,00 ج.
المجموع : سبعة ملايين وثمانمائة وواحد الف وستمائة وتسعة عشر
دينار وأربعة وخمسون سنتيم. 7.301.619,54 ج. ونهناهد بان له مهلة
خمس عشر (15) يوماً للوفاء، تسري من تاريخ تبليغه بهذا المحضر،
والا نفذ عليه جبراً بكافة الطرق القانونية. كما نهناهد بانّه يمكن ان تكون
الملاحقة محل طعن أمام الجهة القضائية التي اشرت عليها في أجل
ثلاثين (30) يوماً ابتداءً من تاريخ استلام التبليغ.

المحضر القضائي
23.01.2025

مضمون محضر تبليغ سند تنفيذي
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مخلوفي محمد ياسين
محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
مجلس قضاء مستغلم
17 شارع بن سي قفور ببنينار مستغلم
رقم الهاتف: 0657-400-524
تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية
نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغلم
مجلس قضاء مستغلم الكائن مقره بـ 17 شارع بن سي قفور
ببنينار مستغلم الموقع اثناء. بناءاً على طلب المدعو الصندوق الوطني
للتأمينات الاجتماعية للعمال الاجراء وكالة مستغلم ممثلاً في شخص
مديره الكائن موطنه: 11 طريق الساحل تجديت مستغلم. طبقاً للمواد
600، 612، لا سيما 411 و 412 من القانون الإجراءات المدنية
والإدارية والمواد 51 إلى 56 من القانون 08-08 المؤرخ في
08/02/23 المتعلق بالمنزعات في مجال الضمان الاجتماعي بناءاً على
انّ بالنشر صادر عن رئيس محكمة مستغلم بتاريخ 2025-01-09 تحت
رقم الترتيب 25/00041. بلغنا عن طريق النشر في جريدة يومية
وطنية طبقاً لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.
بلغنا طبقاً لإجراءات التبليغ الرسمي، المدعو: عبودة معمر - نزل
مورستقل. رقم التسجيل: 2792922539 الكائن موطنه: منطقة
صبايلات مزرغان مستغلم. وذلك بالسند التنفيذي، يتمثل في ملاحقة
مؤشر عليها من طرف رئيس محكمة مستغلم بتاريخ 17-10-2024
تحت رقم 2024/838 مهور بالصيغة التنفيذية. وذلك في إطار تكليف
المنفذ عليه بالوفاء بما تضمنه السند التنفيذي في أجل خمسة عشر
(15) يوماً من تاريخ تبليغه كما نهناهد بانّه يمكن ان تكون الملاحقة
محل طعن أمام الجهة القضائية التي اشرت عليها في أجل ثلاثين (30)
يوماً ابتداءً من تاريخ استلام التبليغ.

المحضر القضائي
23.01.2025

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Location Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro
0556 366 201

Critiqué par Sahin, Ricken et Matthäus

Bensebaïni dans le dur

Par Rachid B.

Suspendu en Ligue des Champions où son équipe a perdu mardi soir à Bologne (2-1), méchamment attaqué et critiqué par Lothar Matthäus, Ramy Bensebaïni vit des heures difficiles au Borussia Dortmund. En Bundesliga, il a été remplacé à la mi-temps lors de ses deux dernières sorties. Face à Holstein Kiel, mardi dernier, l'ancien sociétaire du Paradou a ainsi été lancé d'entrée avant d'être rappelé sur le banc à la mi-temps pour une défaite (4-2) au final. Il a vécu le même scénario vendredi soir, remplacé dès la mi-temps par Couto après une prestation très décevante comme en témoigne ses 8 ballons perdus en quarante-cinq minutes seulement. Dans une position où il n'a vraiment l'habitude d'évoluer, au milieu de terrain, dans un inédit 3-4-2-1 imaginé en mis en place par Nuri Sahin, Ramy Bensebaïni a, ainsi, semblé perdu et a payé cash ce qui semble être une implication directe dans l'ouverture du score de l'Eintracht Frankfurt par l'entremise d'Ekitiké étant donné que celui par qui est venue l'ouverture, Kristensen en l'occurrence, avait, de l'avis même du site officiel du BvB « beaucoup d'espace sur le côté droit », la zone de l'Algérien, comme pour montrer carrément du doigt le natif de Constantine et le présenter comme le coupable idéal. "Couto a remplacé Bensebaïni, qui n'est pas sorti des vestiaires" notera aussi le récit de la rencontre tel que présenté par le canal officiel du Borussia Dortmund, qui en rajoutera une couche en précisant que « Ryerson s'est



déplacé sur le côté gauche et a immédiatement donné de l'élan ». L'ancien vainqueur de la Coupe de France avec le Stade Rennais a, aussi et surtout, été incriminé d'une manière presque directe par son entraîneur, Nuri Sahin en conférence de presse ainsi que par Lars Ricken, l'actuel directeur général chargé du sportif au BvB. « Ce n'était pas une bonne première mi-temps avec un but encaissé très, très facile. La première mi-temps a été très mentale. En seconde période, nous avons beaucoup essayé, déployé beaucoup d'efforts, réalisé un bon match, mais nous n'avons pas été récompensés » avait, d'un côté, subtilement nuancé le coach du Borussia, avant que la légende locale, Ricken, ne se montre encore plus tranchant, accablant sans le nommer le champion d'Afrique des Nations 2019 avec les Verts. « Nous avons perdu trois matchs de suite et n'avons obtenu qu'une seule victoire sur les huit derniers matchs. C'est frustrant. La situation est désastreuse. Quand on voit quels

joueurs sont sur le terrain et lesquels on remplace, c'est extrêmement décevant. Nous analysons cela depuis des mois et retombons sans cesse dans les mêmes schémas comportementaux. Notre tâche n'est désormais plus d'analyser, mais de trouver des solutions » tancera, à ce propos, le héros de la finale de la Ligue des Champions 1997. Et de charger à nouveau, en zone mixte: « Nuri avait notre soutien et il continuera à l'avoir. Mais il est de notre responsabilité à tous de tirer le meilleur du Borussia, et la vérité est que les résultats ne sont pas là. La première mi-temps n'a tout simplement pas été assez bonne avec les erreurs que nous continuons de commettre. En seconde période, l'équipe a montré qu'elle soutenait non seulement l'entraîneur verbalement, mais qu'elle voulait l'aider et a montré l'intensité et la cupidité pour au moins jouer pour le match nul ». Des critiques virulentes qui laissent à penser que le champion d'Afrique 2019 avec les Verts ne passera pas l'hiver au bord de la Ruhr.

Karaté Do

Mostaganem accueille le championnat régional Ouest de la Police

Par Charef Kassous

La Sûreté de wilaya de Mostaganem a accueilli, ce mardi 21 janvier 2025, le championnat régional dans la discipline sportive des arts martiaux soit du « Karaté Do », relatif à la saison 2024/2025. C'est au complexe sportif « Cdt Ferradji » que les compétitions ont eu lieu, en présence de Mr Ahmed Boudouh, wali de Mostaganem, accompagné du président de l'APW et des autorités civiles et militaires. A cette manifestation sportive, ont assisté l'inspecteur régional de l'Ouest, le chef de Sûreté de wilaya de Mostaganem ainsi que l'officier chef du service régional de la santé, de l'action sociale et des activités sportives. Cette manifestation qui se déroulera jusqu'au 23 du mois en cours, a accueilli 12 équipes provenant de 12 wilayas de l'Ouest algérien, avec 88 athlètes dont 22 de sexe féminin. Quant à l'arbitrage des compétitions, 21 arbitres étaient présents pour son encadrement. Dans son allocution, l'inspecteur régional a d'abord mis en valeur les activités sportives au sein du corps de la police nationale. La pratique des sports, dira-t-il, est avant tout une stratégie qui s'inscrit dans la feuille de route de la Direc-



tion Générale de la Sûreté Nationale. A son tour, le chef de Sûreté de la wilaya de Mostaganem a félicité les organisateurs de ce grand événement sportif. Ainsi, affichant sa satisfaction, le premier responsable de la police de Mostaganem est revenu sur le rôle des activités sportives qu'il considère comme un vecteur capital pour la formation de l'homme. Selon lui, les missions de sécurité, surtout celles des missions opérationnelles qui sont conférées aux éléments de la police, exigent une forme physique des plus énergiques, tout en ajoutant que la maîtrise des instru-

ments de lutte et de prévention contre la criminalité est confortée par la pratique des sports de combat comme c'est le cas aujourd'hui du Karaté Do. Faut-il souligner que ces compétitions se déroulent dans de très bonnes conditions et une organisation optimale. Le fait marquant est que la cérémonie d'ouverture a honoré les organisateurs par la manière solennelle dont elle a fait l'objet. Pour rappel, le Karaté-Do, lors de ce grand événement sportif, a drainé un grand public car en dehors de l'esprit de compétition, cet art d'autodéfense est aussi un spectacle.

Championnat national militaire de Cross-country

Large domination de la Direction d'Administration et les Services Communs du MDN



La Direction d'Administration et les Services Communs du ministère de la Défense nationale (MDN) a dominé l'édition 2025 du championnat national militaire de cross-country, disputée lundi, sur le terrain de Golf du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), en remportant la plupart des épreuves, aussi bien chez les messieurs que chez les dames. Quatre courses étaient au programme de cette compétition et au final, trois d'entre elles ont été remportées par la Direction d'Administration et les Services Communs du MDN, à savoir: le relais-mixte (4X2 km), le cross-long (8 km / messieurs) et le cross des dames, disputé sur une distance de quatre kilomètres. Dans l'épreuve du relais-mixte, la Direction d'Administration et les Services Communs du MDN a devancé le Commandement des Forces navales (2e) et le Commandement de la gendarmerie nationale (3e). Dans l'épreuve du cross-long, c'est également la Direction d'Administration et les Services Communs du MDN qui l'a emporté, grâce à Youcef Adouche, entré en première position, devant Ben Saïd Amiri, du Commandement des Forces terrestres, et Mohamed Benkerama, de la 5e Région militaire. C'est cependant dans le cross des dames que la Direction d'Administration et les Services Communs du MDN a vraiment dominé les débats, en s'emparant des trois marches du podium, respectivement par: Ghania Rezzik (1re), Abir Refas (2e) et Eazaïche Hayat Anfel (3e). Dans l'épreuve du cross-court (messieurs), disputé également sur une distance de quatre kilomètres, la victoire est revenue à Hamza Hadjelaoui, du Commandement de la Garde républicaine, ayant devancé Mohamed Merbouhi, de la 3e Région militaire, et El hadi Laameuche, de la Garde républicaine. "L'athlétisme, particulièrement le cross-country, possède un impact profond et direct sur la condition physique et mentale des soldats, ainsi que sur leur préparation au combat, car il leur permet de développer d'importantes aptitudes, comme l'endurance et la résistance" a déclaré dans son allocution, le chef du service des sports militaires au Département Emploi-Préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale, le Général Emhamed Abdelhak Djabou.

CAN 2025

Le tirage au sort le 27 janvier

Le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations 2025 (21 décembre-18 janvier 2026) se tiendra le lundi 27 janvier en cours, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), ce mardi sur son site officiel. La cérémonie va démarrer à 19h00 (heures algériennes), et verra la participation des délégations des 24 nations qualifiées, précise l'instance du football africain. Les 24 équipes qualifiées dont l'Algérie, seront réparties en six groupes de quatre. A l'issue de la phase de groupes, les deux meilleures équipes de chaque poule, ainsi que les quatre meilleures troisièmes, accéderont aux huitièmes de finale. Le coup d'envoi de la CAN 2025 sera donné le 21 décembre 2025, tandis que la finale aura lieu le 18 janvier 2026. Voici la liste des 24 équipes qualifiées pour cette édition de la CAN: Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Guinée équatoriale, Mali, Maroc, Mozambique, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

Les fans d'horreur l'adorent... Cette star sera à l'affiche !



Passionnée de cinéma, Aude a grandi dans les salles obscures tout en tombant amoureuse des séries à côté. Jonglant entre le petit et grand écran, elle se spécialise désormais dans tout ce qui fait l'actualité, de l'anecdote du passé à la dernière info sensationnelle à relayer. La star du cinéma d'horreur Samara Weaving sera bientôt l'héroïne d'une "comédie romantique violente" qui devrait ravir les fans du genre et les nostalgiques des années 90 par la même occasion !

"Il veut juste être aimé ; elle veut juste survivre" : Samara Weaving et Ray Nicholson font équipe sur l'affiche récemment publiée du thriller *Borderline*, une "comédie romantique violente" écrite et réalisée par Jimmy Warden, le scénariste de *Crazy Bear*. *Borderline* est en effet le fruit des créateurs de *Crazy Bear*, *Barbie* et *Promising Young Woman*. On y retrouve également Eric Dane (*Euphoria*), Alba Baptista (*Warrior Nun*) et Jimmie Fails (*The Last Black Man in San Francisco*). Dans *Borderline*, qui se déroule dans les années 1990 à Los Angeles, Samara Weaving joue une pop star dont la maison est envahie par un fan obsédé (joué par Ray Nicholson) qui vient de s'échapper d'un établissement psychiatrique avec ses codétenus. Alors que le sociopathe croit que son destin est d'être marié à la superstar, cette dernière fera tout ce qui est en son pouvoir pour survivre. Le film à venir est décrit comme une histoire tordue : voilà qui promet. "Un garde du corps protège une superstar de la pop et son petit ami athlète d'un harceleur déterminé dans le Los Angeles des années 1990", peut-on lire dans le synopsis (via *BloodyDisgusting*). Samara Weaving s'est fait un nom dans le genre de l'horreur en ayant joué dans un certain nombre de longs métrages et de séries comme *Ash vs Evil Dead*, *Mayhem - Légitime Vengeance*, les deux films *The Babysitter*, *Scream VI* et, plus récemment, dans le film d'action et d'horreur *Azrael*. Cependant, elle est surtout connue pour son rôle dans la comédie d'horreur *Wedding Nightmare* (ou *Ready or Not* en VO) de *Radio Silence*. Il a été annoncé l'année dernière qu'elle reviendra également pour un second volet, *Ready or Not 2*. Son travail en dehors du domaine de l'horreur inclut des rôles dans *Monster Cars*, *Guns Akimbo*, *Hollywood*, *Bill et Ted sauvent l'Univers*, *Snake Eyes*, *Babylon*, et bien d'autres. Ray Nicholson, quant à lui, n'est pas non plus étranger au genre. Il a récemment joué le rôle de Paul Hudson dans *Smile 2*, la suite acclamée du film d'horreur surnaturel de *Parker Finn* de 2022. Parmi ses autres projets figurent la série *Panic* et les films *Désir fatal*, *Something From Tiffany's*, *Gonzo Girl* ou encore *I Love You Forever*.

10 ans après l'Oscar de DiCaprio

Le western *The Revenant* fait l'objet d'une suite secrète sur Netflix !



Après des études en école de cinéma, il intègre la rédaction d'AlloCiné en 2011. Il est actuellement spécialisé dans les contenus streaming et l'actualité des plateformes SVOD. La série western "À l'aube de l'Amérique", actuellement numéro 1 sur Netflix dans le monde entier, entretient des liens étroits avec le film "The Revenant". Sorti il y a dix ans au cinéma, le film *The Revenant* est celui qui a permis à Leonardo DiCaprio d'enfin décrocher l'Oscar du Meilleur acteur. Ce western crépusculaire signé Alejandro González Iñárritu est inspiré de l'histoire vraie de l'aventurier Hugh Glass, devenu célèbre pour avoir miraculeusement survécu à l'attaque sauvage d'un grizzly. Outre DiCaprio, la distribution du film réunissait également Tom Hardy dans le rôle de John Fitzgerald, Domhnall

Gleeson dans celui du capitaine Andrew Henry ou encore Will Poulter qui prête, quant à lui, ses traits au trappeur Jim Bridger. Ce dernier est considéré comme une véritable légende de l'Ouest, en raison de ses liens avec plusieurs figures majeures de l'Histoire américaine. Dans le film d'Iñárritu, Bridger est un jeune homme membre de l'expédition de trappeurs formée suite à la sanglante attaque qui a décimé leur camp. Il est désigné par le capitaine Henry pour figurer dans l'équipe chargée d'assurer la protection de Hugh Glass, le temps que l'autre partie du groupe puisse revenir avec des renforts. Il s'oppose plusieurs fois aux méthodes de bandit de Fitzgerald, qui souhaite éliminer Glass pour s'emparer de la prime promise par Henry. Bien que Jim Bridger apparaisse de premier abord comme

quelqu'un de naïf et d'influçable, le film dresse avant tout le portrait d'un personnage d'une grande valeur morale. Ce personnage permet également d'établir un lien entre *The Revenant* et *À l'aube de l'Amérique*, la série actuellement la plus regardée sur Netflix. Quelques cinquante années séparent la chronologie des deux productions, et Jim Bridger apparaît dans ce programme sous les traits d'un interprète plus âgé : Shea Whigham. Mais un autre lien permet de relier ces deux productions mettant en scène Jim Bridger, puisque le film et la série ont été écrits par Mark L. Smith. Des similitudes dans le ton brutalement réaliste de ces westerns et leur esthétique soignée nous amènent donc à considérer *À l'aube de l'Amérique* comme une suite indirecte et non officielle de *The Revenant*.

David Lynch

Ses films ressortent au cinéma

Tombé dans le cinéma quand il était petit, et devenu accro aux séries, fait ses propres cascades et navigue entre époques et genres, de la SF à la comédie (musicale ou non) en passant par le fantastique et l'animation. Il décortique aussi l'actu geek et héroïque dans *FanZone*. De "Eraserhead" à "Inland Empire", en passant par "Sailor et Lula", "Mulholland Drive", "Lost Highway" ou encore "Elephant Man", presque tous les films de David Lynch ressortent dans les salles françaises, moins d'une semaine après son décès. Le 16 janvier dernier, les cinéphiles du monde entier pleuraient David Lynch, mort à quelques jours de ses 79 ans. Avec lui, c'est une autre manière de faire des films qui disparaissait, et il nous laisse une oeuvre inclassable et inimitable, qui distord la réalité et gratte le vernis du rêve américain pour révéler la part de monstruosité que cache chacun de ses compatriotes, sur petit comme sur grand écran. Une fois le choc de la mauvaise nouvelle passé, une question s'est vite posée chez les spectateurs : comment se (re)plonger dans sa filmographie ? En comblant les quelques manques que l'on peut avoir parmi les dix longs métrages qu'il a signés en un peu moins de cinq décennies ? En retournant directement vers notre chouchou ? Ou en s'offrant un nouveau détour par *Twin Peaks*, son oeuvre la plus reconnue, dont l'influence se fait encore ressentir aujourd'hui ? Si vous êtes encore



en pleine interrogation ou dans un désir de complétion dans les meilleures conditions possibles, nous avons une bonne nouvelle : la quasi-totalité des films de David Lynch ressort dans les salles françaises à partir du 22 janvier. Seule son adaptation de *Dune*, dont il garde un souvenir mitigé et considère comme le seul vrai échec de sa carrière, manque à l'appel. Mais pour le reste, suivez le guide. Celui par lequel tout a commencé. Après une poignée de courts métrages dans lesquels son goût pour le bizarre et sa capacité à créer un sentiment de malaise transparaissent déjà, David Lynch persiste et signe en passant au long avec *Eraserhead*. À mi-chemin entre le drame intime et l'horreur organique, un film expérimental qui confirme son talent lorsqu'il s'agit de déchirer le réel et faire se rencontrer

deux niveaux de réalité. Porté par Jack Nance, son acteur fétiche jusqu'à sa disparition tragique en 1996, suite à une rixe sur un parking, *Eraserhead* n'est peut-être pas le plus abouti des films de David Lynch, ni même le plus accessible pour un néophyte (on imagine cependant le choc de celles et ceux qui l'ont découvert à l'époque). Mais il contient déjà les germes de ce qui fera de lui l'un des auteurs les plus fascinants de l'Amérique. "Je ne suis pas un animal. Je suis un homme !" : vous n'avez peut-être jamais vu le film, mais vous connaissez sans aucun doute sa réplique la plus célèbre. Et il se peut que vous ne parveniez pas à associer David Lynch à *Elephant Man*, qui vous paraît très éloigné de son cinéma (malgré un noir et blanc déjà à l'oeuvre dans *Eraserhead*) tant il semble plus académique.

Selon l'Institut Pasteur Les maladies infectieuses sont des menaces pour le monde

L'Institut Pasteur a plusieurs missions : la recherche, l'enseignement, la santé des populations et des personnes, le développement de l'innovation et le transfert de technologies. Dans le domaine des maladies infectieuses, l'Institut a « une responsabilité immense », a affirmé Yasmine Belkaid, la directrice, dans *Le Parisien*. « Les maladies infectieuses ont toujours représenté un risque, mais elles sont aussi l'une des principales menaces de santé publique à l'avenir », a indiqué l'immunologue. « Déforestation, changement climatique... Nous entrons dans un chaos écologique et d'émergence imprévisible de nouveaux agents pathogènes (virus, bactéries, etc.). Nous devons, plus que jamais, nous y préparer », a expliqué la directrice. Aussi, d'ici deux à trois ans, un nouveau bâtiment entièrement consacré aux maladies infectieuses va voir le jour avec « notamment un grand insectarium et des laboratoires ». Les chercheurs qui s'y installeront étudieront « les interactions entre l'agent pathogène, le vecteur (comme un moustique) et l'humain qu'il infecte ». Et Yasmine Belkaid de prendre l'exemple de la chauve-souris, « un animal fascinant qui



peut porter dans son corps des centaines et des milliers de virus ». La recherche est une stratégie mais la lutte contre les maladies infectieuses passe par les vaccins. « La vaccination est le meilleur outil que l'on ait trouvé pour nous protéger », a souligné Yasmine Belkaid qui s'inquiète des antivax. « Les gens ne comprennent pas que les maladies infectieuses sont toujours là et que des millions de personnes dans le monde

en meurent chaque année. La défiance vis-à-vis des vaccins me désole, elle me fait même peur. » Pour mieux aborder l'avenir, Yasmine Belkaid veut miser sur le recrutement de jeunes scientifiques qui seront en lien avec les partenaires de l'Institut Pasteur. « On va investir sur eux, leur donner des moyens pour qu'ils montent leur laboratoire de recherche sur une thématique précise », a conclu la responsable.

Improbable découverte d'un perce-oreilles géant de 32,5 cm "Sa tête ressemble à celle de Dark Vador"

Une équipe de scientifiques a fait une découverte impressionnante dans les eaux autour des îles Spratley, au Vietnam : une nouvelle espèce de perce-oreilles géants mesurant 32,5 centimètres de long et pesant plus d'un kilo. La tête de l'animal, qui rappelle de manière frappante le masque iconique de Dark Vador de la saga "Star Wars", a inspiré les chercheurs pour son nom : *Bathynomus vaderi*. Cette nouvelle espèce fait partie du genre *Bathynomus*, un groupe de perce-oreilles géants déjà connus pour leur taille exceptionnelle. Cependant, *vaderi* va encore plus loin et appartient à un groupe exclusif surnommé par les scientifiques les "supergéants". Ces habitants des profondeurs marines ne se trouvent que dans la mer de Chine méridionale, bien que les chercheurs soupçonnent que l'espèce puisse également vivre dans d'autres parties de la région. Les perce-oreilles géants ne sont pas seulement admirés pour leur apparence, mais aussi pour leur goût. Au



Vietnam, ils sont appelés les "rois des fruits de mer" et on dit qu'ils sont encore plus savoureux que le homard. La popularité de ces délices des fonds marins a considérablement

augmenté ces dernières années grâce à une attention médiatique croissante. Aujourd'hui, les perce-oreilles géants sont un plat prisé (et coûteux).

Après 20 ans dans le couloir de la mort Une Américaine obtient un nouveau procès

La Cour suprême des États-Unis a donné à la seule femme condamnée à mort dans l'Oklahoma une nouvelle possibilité de contester sa condamnation. Les avocats de Brenda Andrew soutiennent qu'elle n'a pas bénéficié d'un procès équitable parce que les procureurs se sont rendus coupables de "stéréotypes sexistes". Brenda Andrew a été condamnée à la peine de mort pour avoir assassiné son mari en 2001. Selon les procureurs, elle voulait profiter de la police d'assurance-vie de son époux. Un complice présumé a également été condamné à la peine de mort. Les avocats de l'Américaine de 61 ans affirment que les procureurs l'ont dépeinte de manière inappropriée comme une "tentatrice hypersexuelle". Lors de son procès en 2004, un string de l'accusée avait été brandi face au jury. Brenda Andrew l'avait glissé dans sa valise pour un voyage au Mexique après la mort de son mari. La justice avait alors présenté cela comme une preuve qu'elle avait l'intention de s'enfuir avec un amant. "Nous avons une personne qui risque d'être exécutée parce qu'elle ne se conforme pas aux stéréotypes de genre", a déclaré l'avocate Nathalie Greenfield dans une interview accordée au quotidien américain *The New York Times*. La Cour suprême reconnaît aujourd'hui que l'accent a été mis en grande partie sur des preuves "non pertinentes" concernant la vie sexuelle de Brenda Andrew et ses "lacunes en tant que mère et épouse". La Cour ordonne à présent à une juridiction inférieure de réexaminer l'affaire.

États-Unis Une entreprise offre une prime à ses salariés qui dorment bien

C'est une initiative originale qu'a instauré l'entreprise américaine WHOOP, basée à Boston, pour motiver ses employés. Leur offrir une prime mensuelle... à condition qu'ils dorment bien?! Comme l'a repéré les Echos, les 500 employés de WHOOP voient leur salaire augmenté s'ils remplissent un critère simple : avoir un sommeil régulier et réparateur ! Chacun peut recevoir une prime de 100 dollars par mois. L'entreprise part d'un constat simple : si les salariés bien reposés, alors ils sont plus productifs et performants. WHOOP est spécialisée dans les bracelets connectés. Chaque employé est équipé d'un de ces bracelets, capable de mesurer plusieurs données : phases de sommeil, niveau de stress et efforts physiques. Les informations liées au sommeil sont transmises à l'entreprise. Si les données montrent que l'employé atteint ses besoins en sommeil (dans 85% des nuits en moyenne), il reçoit la prime. Sinon, elle lui échappe. Ce système est conçu pour encourager une bonne hygiène de vie, mais il soulève des questions. Certains trouvent cela intrusif, même si WHOOP affirme que les données sont sécurisées, anonymisées, et ne remontent pas directement aux managers. Pour l'instant, aucune entreprise en France n'a adopté ce type de programme. Pourtant, l'idée pourrait être utile. Selon Santé publique France, les Français dorment en moyenne 6h42 par nuit, en dessous des 7h recommandées. Un manque de sommeil peut avoir de graves conséquences, selon l'INSERM : baisse de concentration, stress, irritabilité, et même prise de poids. Certaines entreprises françaises ont opté pour une autre approche : la sieste. Selon nos confrères, des groupes comme Pernod Ricard, AXA, ou Danone ont aménagé des espaces dédiés avec matelas ou fauteuils confortables pour permettre à leurs employés de récupérer en journée.

Un homme se suicide après avoir renversé mortellement sa mère avec son tracteur

Un agriculteur de 40 ans s'est suicidé lundi à Saugues, en Haute-Loire, après avoir renversé accidentellement sa mère au volant de son tracteur. Un terrible drame familial s'est produit lundi matin dans la petite commune de Saugues, en Haute-Loire. Alors qu'il effectuait une marche arrière avec son tracteur, un agriculteur de 40 ans a accidentellement renversé sa mère qui nourrissait des animaux dans un

enclos, rapporte *Le Progrès*. En arrêt cardiorespiratoire à l'arrivée des secours, la femme, âgée de 70 ans, est décédée des suites de ses blessures. Quelques heures après cet accident mortel, le fils s'est donné la mort, selon nos confrères. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie. En juin dernier, un jeune de 17 ans était déjà décédé dans cette petite commune rurale dans un accident de tracteur sur une route départementale.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h35 Téléshopping
10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h45 Petits plats en équilibre
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
14h20 9 ans de secrets
15h50 Un enfant à protéger...
17h30 Star Academy
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 Le Journal
20h45 Météo
21h00 C'est Canteloup
21h10 Panda
22h00 Panda
23h05 Euro Dreams
23h10 Panda
00h30 Esprits criminels
01h20 Esprits criminels
02h10 Programmes de la nuit

11h55 Tout le monde veut prendre sa place
13h00 Journal
13h40 Journal Météo Climat
13h45 La p'tite librairie
13h50 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue
17h50 Affaire conclue : la vie des objets
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal
20h00 Journal
20h55 Basique
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 Envoyé spécial
23h00 Complément d'enquête
00h20 Dans les yeux d'Olivier
01h50 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
02h35 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
03h25 Météo outre-mer
03h30 Émissions religieuses
04h25 Courant d'art



3

07h51 Narvalo
08h09 La boîte à questions
08h15 Frères
09h59 Tchi tcha
10h22 Hit Man
12h14 La boîte à questions
12h24 En aparté
13h00 Clique
13h31 Families Like Ours
16h05 Pas de vagues
17h35 Daaaaaali !
18h52 La boîte à questions
19h00 Avant-match
20h10 NBA Paris Game Basketball
22h30 Débrief NBA
22h45 Clique X
23h30 Clique
00h30 Families Like Ours
01h20 Families Like Ours
02h10 Families Like Ours
03h00 Le bonheur est pour demain
04h35 Surprise
04h50 Rétro 2024

11h50 Outremer.l'info
12h00 Régions d'ici
12h15 ICI 12/13
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h40 La stagiaire
15h40 La stagiaire
16h35 La p'tite librairie
16h45 Duels en familles
17h20 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h50 Journal Météo Climat
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 Tout le sport
20h00 Le mag Ligue 1
20h10 Météo régionale
20h20 Un si grand soleil
21h05 Jusqu'à ce que la mort nous unisse
22h45 Journal météo climat
22h55 La France en vrai
01h00 Sénat en action
01h30 Secrets d'Histoire
03h15 La p'tite librairie
03h20 Intérieurs



arte

07h30 Incroyables transformations
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 Un jour, un doc
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le Journal
20h35 Scènes de ménages
21h10 Pékin Express:
La route des tribus légendaires
22h10 Pékin Express:
La route des tribus légendaires
23h55 Pékin Express:
qui peut battre Ryad et Louison ?
00h20 Les camps de l'horreur nazie
01h35 Programmes de nuit

09h25 L'île de Rügen : des reflets de craie dans la Baltique
10h10 Heligoland en mer du Nord
11h05 Un hiver enchanté
11h45 En attendant la neige
13h00 Communautés de santé : le modèle islandais
13h35 Certains l'aiment chaud
15h50 Voyage en îles tropicales
16h35 Les îles sauvages de l'océan Indien
17h20 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel
20h55 Vigil
21h55 Vigil
23h55 Olga
00h15 Les Quatre
02h20 Tracks East
02h55 Récit de l'enfer d'Auschwitz - «Maus» d'Art Spiegelman
05h10 Chats et chiens sauvages



3

21h05

JUSQU'À CE QUE LA MORT NOUS UNISSE



Drame. Année : 2018. Durée : 100 minutes. Réalisateur : Delphine Lemoine.

Avec Bruno Debrandt, Ophélie Kolb, Bruno Wolkowitch, Diane Robert, Stéphane Hénon, Ilys Barillot, Marie Le Cam, François-Dominique Blin

Le petit village de Colmars-les-Alpes est en plein émoi après la découverte du corps sans vie d'un garde moniteur du parc du Mercantour. Contre l'avis de tous, le guide de haute montagne Vincent Lapaz va convaincre l'adjudante Servane Breintenbach, fraîchement arrivée, que son ami d'enfance a été assassiné.



21h10

PANDA

Comédie policière. Saison 2. Année : 2024.

Durée : 60 minutes. Réalisateur : Jérémie Mainguy, Xavier de Choudens, Hervé Masquelier. Avec Julien Doré, Ophélie Kolb, Gustave Kervern, Hélène Vincent, Maxence Lapérouse, Mathis Bour, Bernard Menez, Laure Osseni, Laëtitia Vercken, Llorys Pahud-Lefranc, Allison Chassagne, Ariane Pirié.

«Les Tamaris» est un coquet village senior avec ses retraités dynamiques, sa jolie pelouse et... sa prof de danse étranglée dans un massif de fleurs. Pour délier les corps et les langues, Panda s'improvise prof de danse auprès des résidents et ne tarde pas à percer leurs petits secrets. Très vite, l'ombre d'un maître-chanteur version senior se dessine...



20h55

VIGIL



Série drame. Saison 1. Année : 2021.

Durée : 60 minutes. Réalisateur : James Strong. Avec Suranne Jones, Rose Leslie, Shaun Evans.

Le cadavre du premier maître Craig Burke vient d'être découvert sur le «HMS Vigil», un sous-marin nucléaire britannique en patrouille au large de l'Écosse. La commandante Amy Silva, de la police de Glasgow, est envoyée à bord pour faire la lumière sur ce décès, imputé à une overdose d'héroïne. Les communications avec l'extérieur se limitant à la réception de télégrammes, l'enquêtrice choisit une personne de confiance...



ORAN
23 | 07

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h09
06h19
35%
05 km/h

Alger	☀️	23-08
Constantine	☀️	19-04
Annaba	☀️	24-08
Ouargla	☀️	23-04
Mostaganem	☀️	21-10
Béchar	☀️	20-03

Cisjordanie occupée

Martyrs et blessés dans une opération sioniste d'envergure à Jénine

Un neuvième palestinien est tombé en martyr mardi soir à Jénine où les forces d'occupation sionistes mènent une opération de harcèlement des Palestiniens depuis le début de la journée, faisant plusieurs martyrs et blessés, indique l'agence Wafa. Les équipes du Croissant-Rouge palestinien ont transporté un martyr de la rue Al-Damaj dans le camp de Jénine, tandis qu'une personne blessée par balles a été transférée de Jénine à l'hôpital, ajoute Wafa qui précise que le nombre de martyrs s'est établi à neuf Palestiniens depuis le début de l'agression sioniste en milieu de la journée de mardi, et fait plus de 40 blessés. Plus tôt dans la journée, les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut la ville de Jénine et son camp dans le cadre d'une agression sans précédent, accompagnées de bulldozers, tandis que des drones de l'armée sioniste survolaient la zone et bombardaient un véhicule vide près de l'école Al-Zahra. Des hélicoptères de l'armée d'occupation ont également ouvert le feu sur des cibles palestiniennes. Les forces d'occupation sionistes ont également lancé des gaz lacrymogènes à l'intérieur du camp de Jénine, fermant ses entrées. Elles ont pris le contrôle d'une maison et l'ont transformée en un poste militaire dans la zone de Khillat Al-Souha. Dans le camp de Jénine, elles ont démolé des rues dans la zone de Jabal Abu Zahir, et continué à envoyer des renforts militaires, rapporte Wafa. L'ONU a exprimé mardi sa "profonde préoccupation" par la violence continue en Cisjordanie occupée et en particulier par l'agression sioniste meurtrière à Jénine, qui a déjà fait 9 martyrs et plus de 30 blessés. Depuis lundi, les forces d'occupation sionistes installent des portes en fer aux entrées des villes et villages de Cisjordanie occupée dans le cadre d'une politique de durcissement du siège des gouvernorats, isolant les différents camps palestiniens et leurs populations et limitant ainsi la liberté de circulation des Palestiniens et imposant des sanctions militaires collectives, explique l'agence Wafa.

Syrie

L'Arabie saoudite appelle à lever les sanctions

Le chef de la diplomatie saoudienne, Faisal bin Farhan, a préconisé la levée des sanctions infligées à la Syrie depuis l'ère de l'ancien président Bachar al-Assad. Ces déclarations ont été faites pendant sa participation au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, informe l'agence de presse officielle saoudienne. Lors d'une table ronde intitulée « Diplomatie au milieu des désordres », Faisal bin Farhan a discuté des récentes évolutions en Syrie. Il a déclaré que la nouvelle administration syrienne manifeste un désir de coopération avec les partenaires régionaux et la communauté internationale. Le ministre a souligné qu'en levant les sanctions, une assistance plus étendue pourrait être fournie au peuple syrien. Selon lui, cela renforcerait les efforts humanitaires et les aides saoudiennes destinés à réduire les souffrances humaines en Syrie. Dans une perspective d'avenir, Faisal bin Farhan a réaffirmé l'importance d'un soutien international au progrès et au bien-être du peuple syrien. C'est dans ce contexte que le nouveau ministre syrien des Affaires étrangères, Assad Hassan Shaybani, a déjà effectué deux visites officielles en Arabie saoudite depuis sa nomination en décembre 2024.

Conseil de sécurité

L'épicentre du terrorisme mondial s'est déplacé vers la région du Sahel

L'épicentre du terrorisme mondial s'est déplacé ces dernières années vers la région du Sahel qui totalise désormais 48% des décès liés au terrorisme dans le monde, a alerté, mardi à New York, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf. "Les dernières statistiques démontrent (...) que l'épicentre mondial du terrorisme s'est déplacé vers la région du Sahel, une région qui représente actuellement, à elle seule, 48% des décès liés au terrorisme dans le monde, contre 1% en 2007", a affirmé M. Attaf qui présidait, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une réunion de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme en Afrique. "Les chiffres indiquent qu'au cours de la dernière décennie, l'Afrique a été témoin d'une augmentation profondément choquante de 400% des attaques terroristes avec une augmentation de 237% des décès dus au terrorisme", a relevé M. Attaf. Les chiffres "révèlent également qu'au cours des neuf premiers mois de l'année 2024, l'Afrique a été frappée par plus de 3.200 attaques terroristes faisant plus de 13.000 morts", a-t-il indiqué. Paradoxalement, "même si la menace terroriste a diminué dans d'autres parties du monde, elle a augmenté de façon exponentielle sur notre continent", a déploré M. Attaf. "Depuis la région du Sahel, le terrorisme continue de se propager dans des parties et dans d'autres régions africaines, notamment à l'Est, à l'Ouest et au Sud, en passant par la région de l'Afrique centrale", a relevé M. Attaf, pour qui, "la nouvelle réalité est empreinte par la résurgence du terrorisme comme la plus grande menace pour la paix, la sécurité et le développement, une réalité qui dissimule derrière elle tant d'histoires de drames humains, plusieurs familles déchirées et des sociétés détruites, et avant tout cela, un avenir menacé de tout un continent". "Les chiffres, à eux seuls, ne peuvent expliquer les différents aspects de ce fléau, car lorsque nous évoquons le ter-



rorisme en Afrique, et plus particulièrement dans la région sahélo-saharienne, nous parlons, d'abord, de groupes terroristes lourdement armés et maîtrisant les stratégies militaires, des groupes qu'on pourrait qualifier d'« Armées terroristes », a dit le ministre d'Etat. Nous parlons, ensuite, de "groupes terroristes qui contrôlent désormais de vastes zones géographiques, allant jusqu'à plus de 60% des territoires nationaux de certains pays de la région, qu'ils administrent comme autorités de fait", a ajouté M. Attaf. Enfin, "nous parlons de groupes terroristes qui ont développé les méthodes de financement de leurs activités, en ce sens qu'ils ne comptent plus seulement sur le crime organisé, la migration clandestine, la traite d'êtres humains et les enlèvements pour demander des rançons, mais ont désormais recours aux nouvelles technologies et aux innovations financières, qui rendent difficile la détection de leurs activités", a-t-il poursuivi. A cet égard, le ministre a affirmé que "les principes directeurs de l'Algérie", récemment adoptés par le Comité onusien contre le terrorisme, visent principalement à mettre en lumière cette problématique. Et de souligner que "l'Algérie continue, dans ce cadre, d'as-

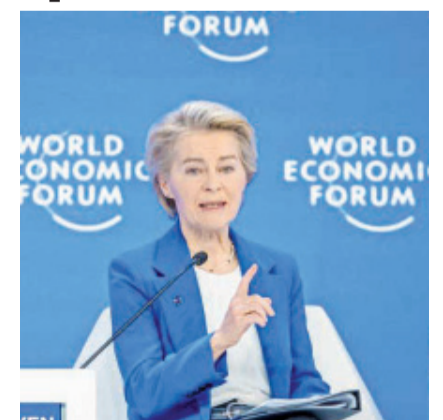
sumer ses devoirs à l'échelle continentale, en sa qualité de leader et de coordonnateur de l'Union africaine (UA) dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, une éminente responsabilité dont a été investi le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par les chefs d'Etat et de Gouvernement africains", ajoutant que c'est "dans cette optique que l'Algérie a pris l'initiative d'organiser la séance d'aujourd'hui, afin de tirer la sonnette d'alarme sur la situation critique engendrée par la propagation du terrorisme en Afrique et de réaffirmer l'urgence d'une mobilisation à l'échelle internationale pour faire face à ce fléau". A ce propos, il a indiqué que l'Algérie est "convaincue que l'Afrique ne fait pas face à une menace locale, mais bel et bien à une menace mondiale, qui ne connaît pas de frontières et dont nul n'est à l'abri". "Cette menace entraînera tôt ou tard des répercussions de grande ampleur qui dépasseront les régions africaines touchées et tout le continent (...) ce qui exige une nouvelle approche fondée sur un engagement international renouvelé visant à apporter une aide efficace à ceux qui en ont besoin et à stopper l'expansion de cette menace de manière urgente avant qu'il ne soit trop tard", a soutenu le ministre d'Etat.

Soulignant des « rivalités géostratégiques impitoyables »

L'UE se dit pragmatique face à Trump

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a affiché mardi à Davos sa volonté de coopérer avec de nouveaux alliés, tendant notamment la main à la Chine. Au lendemain de l'investiture du nouveau président américain, Ursula von der Leyen a décrit une « nouvelle ère » de « rivalités géostratégiques impitoyables ». « La course est lancée » et « l'Europe doit passer à la vitesse supérieure », a-t-elle déclaré. « Nous montrerons pragmatiques » vis-à-vis de la nouvelle administration américaine, « mais nous ne renoncerons pas à nos principes » et veillerons à « protéger nos intérêts », a encore déclaré Ursula von der Leyen, qui tenait l'un des discours d'ouverture à la réunion annuelle du Forum économique mondial en Suisse. Elle n'a pas cité nommément Do-

nald Trump, qui doit intervenir demain en visioconférence à Davos, pas plus que le vice-Premier ministre chinois Ding Xuexiang qui lui a succédé à la tribune. Mais elle a notamment pris la défense de l'accord de Paris sur le climat, qui « demeure le meilleur espoir de l'humanité toute entière ». Tout juste de retour à la Maison-Blanche, Donald Trump a enclenché la sortie des États-Unis de cet accord, remettant en péril les efforts mondiaux pour ralentir le réchauffement de la planète (lire également ci-dessous). En attendant de savoir comment évolue la relation avec Donald Trump, Ursula von der Leyen a annoncé la couleur : « L'Europe continuera à prôner la coopération, pas seulement avec nos amis de longue date (...) mais aussi avec tous les



pays avec qui nous avons des intérêts communs ». « Le message que nous adressons au reste du monde est simple : nous sommes prêts à engager un dialogue avec vous si cela peut conduire à des avantages réciproques », a-t-elle encore souligné.